



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL 2022 - 2028

STRATÉGIE TERRITORIALE

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Le cadre national et régional	5
Objectif national : atteindre la neutralité carbone en 2050	5
Des objectifs régionaux qui s'alignent sur les objectifs nationaux	6
Un plan air renforcé (loi LOM)	7
Rappels réglementaires sur la stratégie territoriale air-énergie-climat	8
Méthodologie	9
Méthode d'élaboration de la stratégie territoriale	9
Choix du scénario en atelier	10
Contenu de la stratégie territoriale	10
Trajectoires énergie-climat : 3 prospectives du territoire	11
Le scénario tendanciel	11
Le scénario réglementaire	13
Le scénario « urgence climatique »	14
Prospective 2050	16
Quelles marges de manœuvre pour les Portes briardes ?	17
Stratégie globale des portes briardes	18
Une stratégie de transition construite sur 8 thématiques et 24 orientations	18
Partie 1 : Objectifs chiffrés et trajectoire climat-air-énergie	19
Les objectifs stratégiques à 2030	19
Les objectifs stratégiques à 2050	23
Partie 2 : Déclinaison de la stratégie territoriale par thématiques	24
1 -Habitat et urbanisme	24
2 - Mobilité	25
3 - Economie locale et déchets	27
4 - Agriculture et alimentation	29
5 - Production d'énergies renouvelables	30
6 - Préservation des espaces et ressources naturelles (forêts, biodiversité, eau)	31
7 - Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)	32
8 - Culture commune et mobilisation de tous les acteurs	32
Annexe 1 : scénarios stratégiques discutés	33
Annexe 2 : le détail des objectifs chiffrés	38

**Annexe 3 : Détails des objectifs stratégiques chiffrés pour chaque
atmosphérique**

	40
Oxydes d'azote	40
Particules fines	41
Les Composés Organiques Volatiles	41
Le Dioxyde de Soufre	42
L'ammoniac	42

AVANT-PROPOS

Au travers du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), démarche réglementaire, la collectivité se fixe des objectifs stratégiques pour :

- Réduire la **consommation énergétique** du territoire,
- Réduire les **émissions de Gaz à effet de serre** du territoire,
- Réduire la **pollution atmosphérique** du territoire,
- S'adapter au **changement climatique**.

La stratégie territoriale s'appuie sur les enjeux identifiés dans le diagnostic, d'un point de vue technique (impacts air-énergie-climat, risques face aux conséquences du dérèglement climatique...), partagés et enrichis par le comité de pilotage PCAET.

Les éléments suivants ont participé à la construction de la stratégie territoriale air-énergie-climat :

- Un atelier avec les élus du territoire qui s'est tenu le 12 mars 2021, dans lequel 3 scénarios différents étaient proposés pour permettre aux élus de se projeter dans différentes approches et différentes ambitions à long terme. **Objectif : aider à définir une ambition pour le territoire.**
- Les exigences réglementaires (objectifs de réduction des émissions et consommation d'énergie inscrites dans le Schéma Régional Climat-Air-Energie -SRCAE et la Stratégie Nationale Bas Carbone -SNBC) qui doivent guider les objectifs stratégiques du Plan Climat à l'échelle des Portes Briardes
- Des données issues du diagnostic concernant chaque secteur établissant l'état des lieux des enjeux principaux ainsi que certains potentiels
- Un outil de calcul du bureau d'études permettant d'illustrer ce que signifie de manière opérationnelle des objectifs stratégiques de réduction des consommations ou des émissions

Ces propositions ont été validées par le COPIL du 1^{er} avril 2021 et en bureau communautaire du 28 avril 2021.

Le présent document présente le cadre national et régional dans lequel se place le Plan Climat Air Energie Territorial, et illustre les objectifs air-énergie-climat que se fixe le territoire, par grands secteurs, en mettant en perspective les enjeux.

OBJECTIF NATIONAL : ATTEINDRE LA NEUTRALITE CARBONE EN 2050

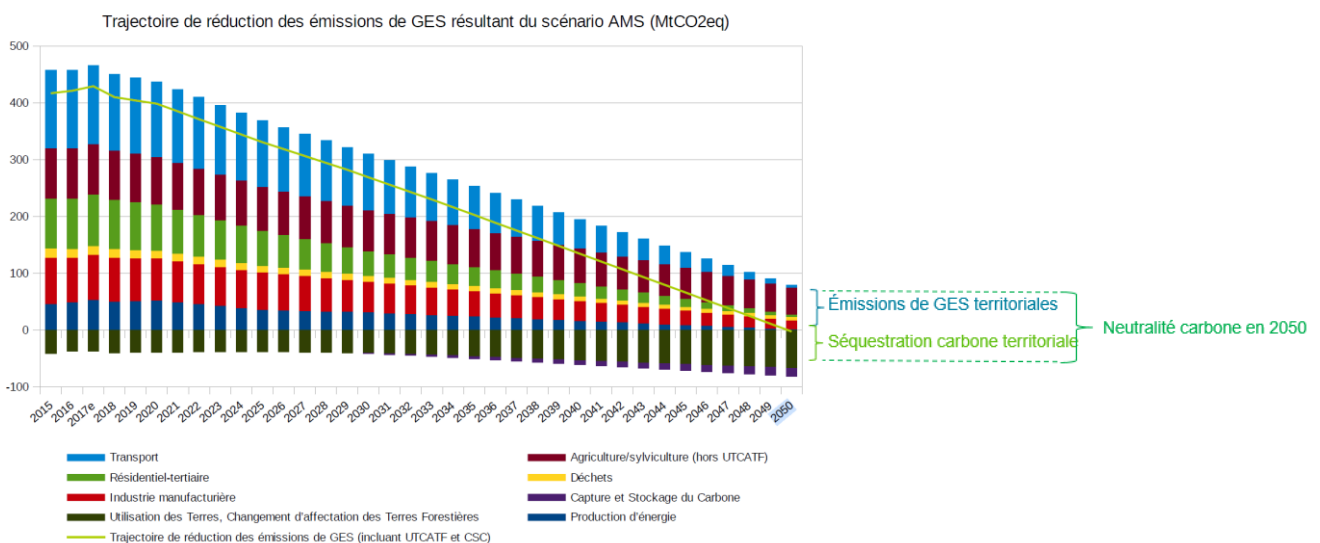
Les objectifs nationaux à l'horizon 2030 sont inscrits dans la **loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)** du 17 août 2015, puis renforcés dans la **loi énergie climat de 2019**, qui fixent les objectifs principaux suivants :

- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990,
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012,
- Réduction de 40 % de la consommation d'énergies fossiles par rapport à 2012,
- 33% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** fournit également des recommandations sectorielles permettant à tous les acteurs d'y voir plus clair sur les efforts collectifs à mener. **Les objectifs par rapport à 2015 à l'horizon du quatrième budget carbone (2029-2033)** sont :

- **Transport** : -38% des émissions de gaz à effet de serre (-97% d'ici 2050)
- **Bâtiment** : -56% des émissions de gaz à effet de serre (-95% d'ici 2050)
- **Agriculture** : -22% des émissions de gaz à effet de serre (-46% d'ici 2050)
- **Industrie** : -42% des émissions de gaz à effet de serre (-81% d'ici 2050)
- **Production d'énergie** : -42% des émissions de gaz à effet de serre (-95% d'ici 2050)
- **Déchets** : -41% des émissions de gaz à effet de serre (-66% d'ici 2050).

Ces objectifs à 2030 sont une étape intermédiaire pour la trajectoire permettant à la France de viser la neutralité carbone (trajectoire du graphique ci-dessous).



Suivant la logique des lois MAPTAM et NOTRe, l'article 188 de la LTECV a clarifié les compétences des collectivités territoriales en matière d'Énergie-Climat. La Région Ile-de-France a traduit des objectifs dans le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE), élaboré en 2012.

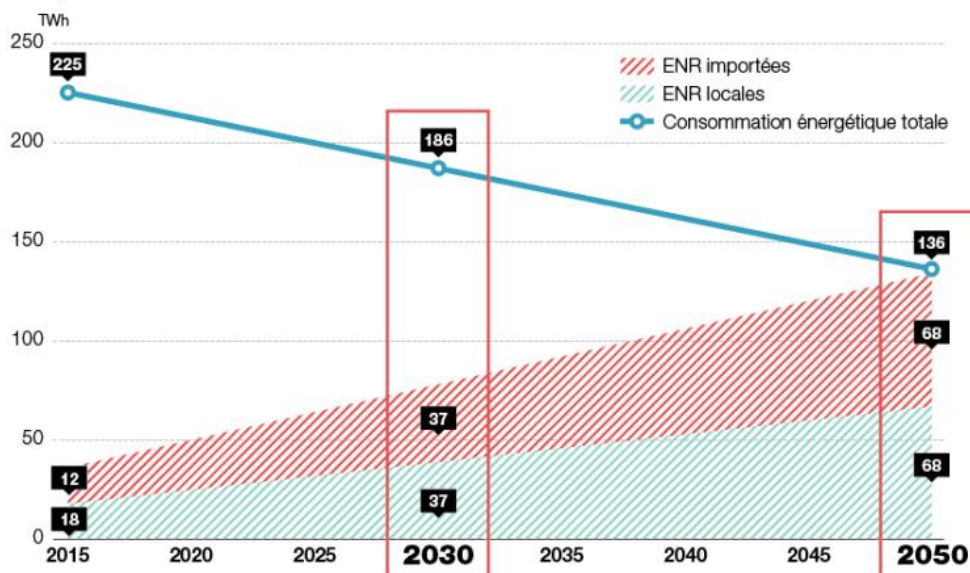
Le SRCAE de l'Île-de-France définit les trois grandes priorités régionales en matière de climat, d'air et d'énergie :

- Le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments avec un objectif de **doublment du rythme des réhabilitations** dans le tertiaire et de triplement dans le résidentiel,
- Le développement du **chauffage urbain** alimenté par des **énergies renouvelables et de récupération**, avec un objectif d'augmentation de 40 % du nombre d'équivalent logements raccordés d'ici 2020,
- La **réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre du trafic routier**, combinée à une forte baisse des émissions de polluants atmosphériques (particules fines, dioxyde d'azote).

De manière générale, ce document fournit également des **objectifs sectoriels** sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie à horizon **2020 et 2050**.

Sans attendre les résultats des nécessaires évaluations et révisions du SRCAE, la Région Île-de-France a élaboré en 2018 une stratégie énergie-climat qu'elle porte en proposant une redéfinition profonde des objectifs énergétiques franciliens à l'horizon 2050, et en introduisant 2030 comme premier nouvel horizon de mobilisation. En **Île-de-France**, la **stratégie régionale énergie-climat de 2018** intègre les objectifs **100% ENR et zéro carbone** à l'horizon 2050.

L'ÎLE-DE-FRANCE EN 2030 ET 2050 SCÉNARIO ÉNERGÉTIQUE DE RUPTURE INTÉGRANT LES BESOINS EN ÉLECTRICITÉ, GAZ, CHALEUR ET CARBURANT



UN PLAN AIR RENFORCE (LOI LOM)

L'article 85 de la loi d'orientation de mobilités (LOM) oblige certains EPCI à intégrer dans leur PCAET un « plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques » fixant des objectifs biennaux de réduction des émissions à compter de 2022, au moins aussi exigeants que ceux du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA). Ce plan devra comprendre une étude portant sur la création d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-M).

En Ile-de-France, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) couvre toute la région. Tous les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent donc intégrer ce plan air dans leur PCAET.

Le plan doit fixer des objectifs quantitatifs biennaux de réduction des émissions, au moins aussi ambitieux que ceux du PREPA (Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques). Pour rappel, la France est en contentieux avec la Commission Européenne, concernant le NO₂ et les PM₁₀, pour non-respect des valeurs limites et insuffisance des actions mises en place.

Il doit ainsi comprendre une liste d'actions qui permet d'atteindre ces objectifs. L'étude portant sur la création d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-M) sera une action de ce plan.

L'atteinte des objectifs doit également permettre de respecter les normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L 221-1 du code de l'environnement dans les délais les plus courts possibles, et au plus tard en 2025.

Par ailleurs une commune de l'EPCI est classée en zone sensible à la qualité de l'air. Cela entraîne une réglementation plus rigoureuse, notamment l'interdiction des foyers ouverts sauf pour le chauffage d'appoint et l'interdiction totale du brûlage des déchets verts à l'air libre. La commune concernée est celle de Lésigny.

Objectifs du PREPA par rapport à 2005

	2020	2025	2030
Dioxyde de soufre (SO ₂)	-55 %	-66 %	-77 %
Oxyde d'azote (NO _x)	-50%	-60%	-69 %
Particules fines (PM _{2,5})	-27%	-42%	-57 %
Composés organiques volatiles (COVnM)	-43%	-47%	-52 %
Ammoniac (NH ₃)	-4%	-8%	-13 %



Au titre du code de l'environnement (art. L229-26), « les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existant au 1er janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants adoptent un plan climat-air-énergie territorial au plus tard le 31 décembre 2018 ».

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial détaille ce que contient une stratégie territoriale air-énergie-climat (paragraphe II) :

« La stratégie territoriale identifie **les priorités et les objectifs** de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les **conséquences en matière socio-économique**, prenant notamment en compte le **coût de l'action** et celui d'une **éventuelle inaction**. Les **objectifs stratégiques et opérationnels** portent au moins sur les domaines suivants :

1° Réduction des **émissions de gaz à effet de serre** ;

2° Renforcement du **stockage de carbone** sur le territoire, notamment dans la **végétation**, les **sols** et les **bâtiments** ;

3° Maîtrise de la **consommation d'énergie finale** ;

4° **Production et consommation des énergies renouvelables**, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;

5° Livraison **d'énergie renouvelable** et de récupération par **les réseaux de chaleur** ;

6° **Productions biosourcées** à usages autres qu'alimentaires ;

7° Réduction des **émissions de polluants atmosphériques** et de leur **concentration** ;

8° Evolution coordonnée des **réseaux énergétiques** ;

9° Adaptation au **changement climatique**.

Pour les points 1°, 3° et 7°, les objectifs chiffrés sont déclinés pour **chacun des secteurs d'activité** définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbones les plus lointains adoptés en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4 du code de l'énergie. Pour le 4°, les objectifs sont déclinés, **pour chaque filière** dont le développement est possible sur le territoire, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbones les plus lointains adoptés par décret en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4. »

Les années susmentionnées correspondent aux années : **2021, 2026, 2030 et 2050**.

« Le plan climat-air-énergie territorial décrit les **modalités d'articulation de ses objectifs avec ceux du schéma régional** prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

Si ces schémas ne prennent pas déjà en compte la **stratégie nationale bas-carbone** mentionnée à l'article L. 222-1 B, le plan climat-air-énergie territorial décrit également les modalités d'articulation de ses objectifs avec cette stratégie.

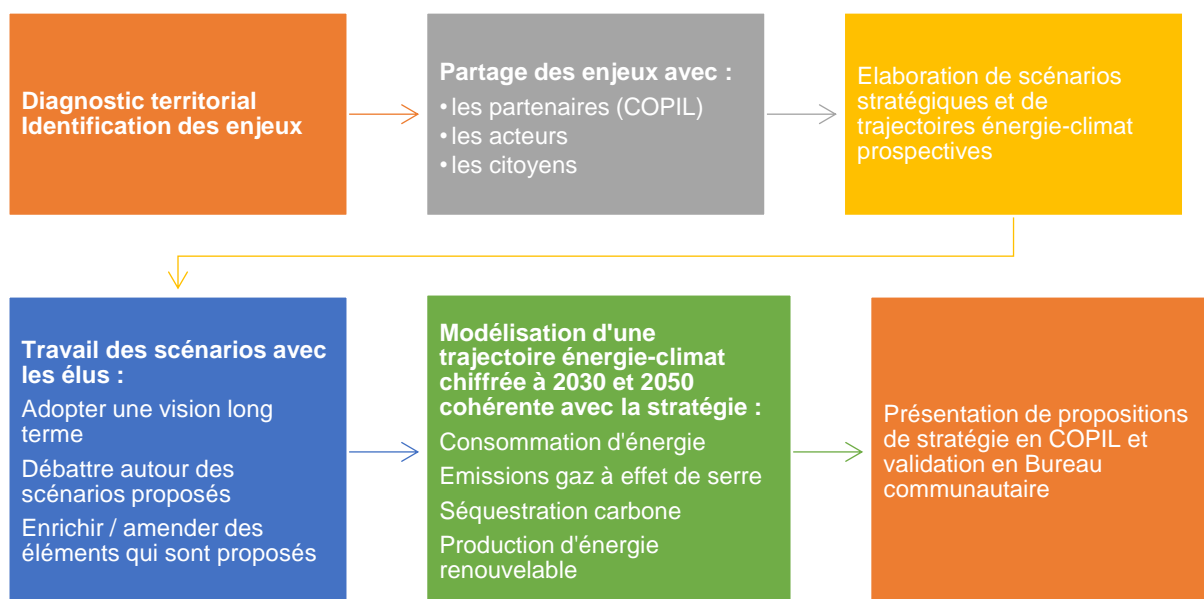
Si son territoire est couvert par un plan de protection de l'atmosphère mentionné à l'article L. 222-4, le plan climat-air-énergie territorial décrit les modalités d'articulation de ses objectifs avec ceux qui figurent dans ce plan. »

METHODE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

Le diagnostic territorial des consommations énergétiques a permis de récolter des données concernant chaque secteur et d'établir un état des lieux pour faire émerger certains potentiels de réduction des consommations d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Suite aux discussions entre élus et des commentaires recueillis en atelier du 12 mars 2021, une proposition de scénario retenu par thématique exprimant le **niveau d'ambition souhaité sur chaque sujet a été proposée et validée en Copil du 1^{er} avril 2021.**

Cette stratégie est complétée d'une part, des **exigences réglementaires** (réductions des émissions et consommation d'énergie SRCAE et SNBC) qui doivent **guider les objectifs stratégiques** du Plan Climat à l'échelle des Portes Briardes. D'autre part, d'un **outil de calcul du bureau d'études** permettant d'illustrer ce que signifient de manière opérationnelle des objectifs stratégiques de réduction des consommations ou des émissions.



CHOIX DU SCENARIO EN ATELIER

Pour chacune des 8 thématiques suivantes :

1. Habitat et urbanisme
2. Mobilité
3. Economie locale, tourisme et déchets
4. Agriculture et alimentation
5. Production d'énergie renouvelables
6. Préservation des espaces et ressources naturelles (forêts, eau)
7. Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)
8. Culture commune et mobilisation des acteurs

Trois scénarios stratégiques d'ambitions différentes ont été proposés aux élus du territoire: **scénario continuité, scénario transition et scénario pionnier** (voir les scénarios proposés pour chaque thématique en annexe 1).

En s'appuyant sur les enjeux propres à chaque thématique et les trajectoires énergie-climat prospectives (tendancielle, réglementaire, potentiel max), les élus ont pu se positionner sur le scénario à privilégier et le niveau d'ambition visé par le territoire. Une fois le scénario privilégié identifié, des modifications à la marge ont été effectuées (éléments des scénarios écartés ou ajoutés au scénario choisi).

L'objectif était de **permettre une vision prospective du territoire sur les enjeux du PCAET** et une discussion pour converger vers une stratégie, pour **construire collectivement une ambition à long terme pour le territoire**.

Ainsi, cette stratégie donne un cadre au territoire pour les années à venir. Elle fixe un cap, une ambition, pour ensuite définir un plan d'action pragmatique sur 6 ans. La somme de chacun des scénarios choisis a permis de **dessiner la trajectoire climat-énergie-air du territoire**.

Cette trajectoire climat-énergie-air du territoire est décrite dans **la partie 1**.

La partie 2 décline la vision stratégique retenue pour chaque thématique.

CONTENU DE LA STRATEGIE TERRITORIALE

La **stratégie** comprend la définition :

- D'orientations **stratégiques**,
- D'objectifs,
- D'une **trajectoire** pour atteindre ces objectifs.

Les **objectifs chiffrés** sont les objectifs à l'échelle du territoire, et par secteur (exemple : réduction de la consommation d'énergie du secteur résidentiel). Ils sont issus de l'estimation des potentiels d'actions dans chacun des secteurs du territoire (présentés dans le diagnostic), dont l'effort est pondéré en fonction du scénario choisi pour la thématique (en fonction de l'ambition visée).

Ces objectifs chiffrés se déclinent en grands **objectifs opérationnels** (nombre de logements rénovés, part modale des transports doux...), également pondérés par rapport à l'ambition choisie pour le territoire. Ils fournissent des repères pour le programme d'actions du PCAET.

Afin d'évaluer les marges de manœuvre du territoire, et de situer la trajectoire énergie-climat du territoire, 3 trajectoires ont été modélisées :

- 1. La trajectoire tendancielle** : correspondant à la poursuite des tendances observées depuis 2005
- 2. La trajectoire réglementaire** : reposant sur une déclinaison de la Stratégie Nationale Bas Carbone et du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie) de l'Île-de-France et la stratégie régionale Air Energie Climat.
- 3. Le « Potentiel Max » du territoire** : issu d'un calcul prospectif pour chaque secteur du maximum d'économies d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable atteignable.

LE SCENARIO TENDANCIEL

Le scénario tendanciel correspond à la **poursuite des évolutions tendancielles depuis 1990**. Il s'agit donc d'un scénario « si rien n'est fait ». Il permet de mettre en valeur l'effort à fournir par rapport aux autres scénarios.

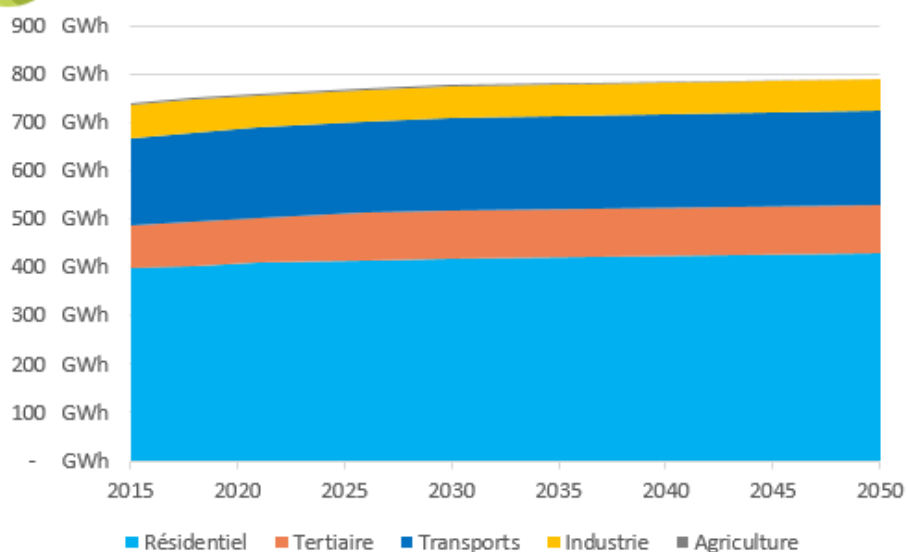
Les éléments retenus pour l'élaboration du scénario tendanciel sont les suivantes :

Consommations énergétiques :

- **Agriculture** : 0,2% de variation annuelle, soit 3% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : 0,5% de variation annuelle, soit 8% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : 0,8% de variation annuelle, soit 13% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : 0,5% de variation annuelle, soit 8% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -0,5% de variation annuelle, soit -7% d'augmentation sur la période 2015-2030



Consommations d'énergie (scénario tendanciel)

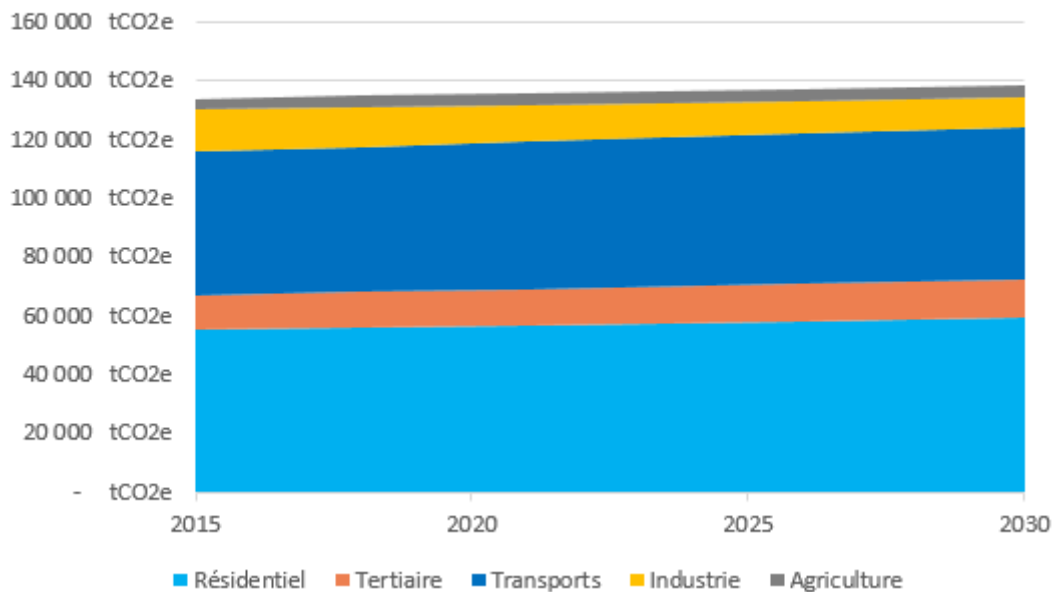


Emissions de Gaz à effet de Serre :

- **Agriculture** : -0,4% de variation annuelle, soit -6% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : 0,5% de variation annuelle, soit 8% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : 0,5% de variation annuelle, soit 8% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : 0,4% de variation annuelle, soit 6% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -2% de variation annuelle, soit -26% d'augmentation sur la période 2015-2030



Emissions de gaz à effet de serre (scénario tendanciel)



Résultats :

Dans ce scénario, les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie stagnent : les innovations et gains énergétiques sont compensés par des usages qui augmentent (usages de la voiture, de l'électricité, etc.) et une légère tendance à l'augmentation démographique. (Taux annuel moyen de croissance démographique entre 2012 et 2017: 0,4%).

→ **Ce scénario ne permet pas de répondre aux exigences réglementaires et aux enjeux du changement climatique.**

LE SCENARIO REGLEMENTAIRE

Le scénario réglementaire montre l'ambition à fournir au regard des volontés régionales et nationales.

Hypothèses :

Les éléments retenus pour l'élaboration de ce scénario s'appuient sur l'application au territoire des objectifs du SRCAE de la région Île-de-France pour la consommation d'énergie finale et la déclinaison sectorielle des efforts issue de la SNBC (Stratégie nationale bas carbone) pour les émissions de gaz à effet de serre.

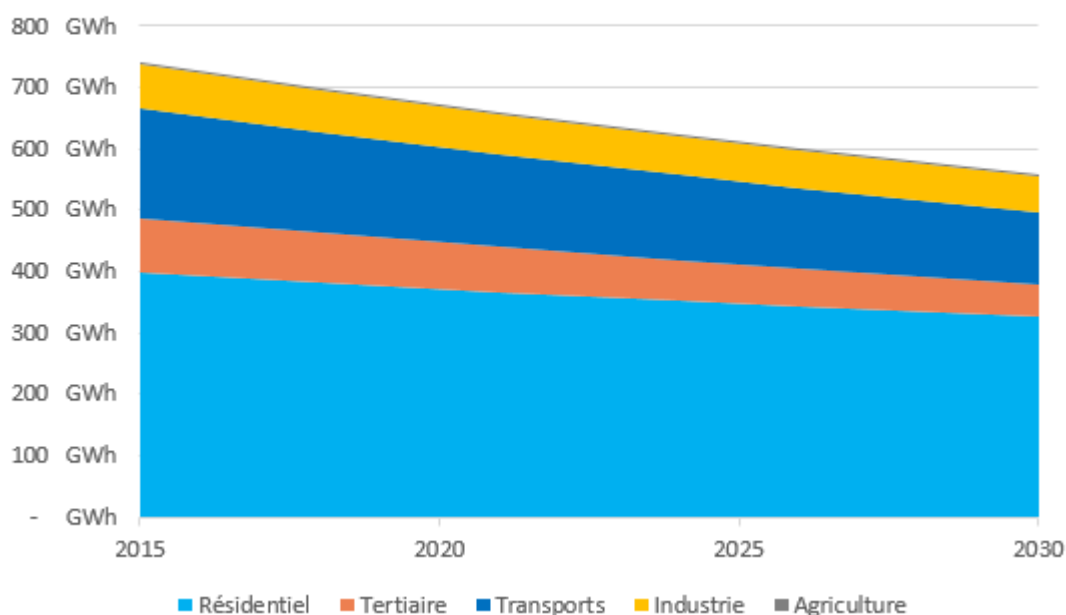
Les éléments retenus pour l'élaboration du scénario réglementaire sont les suivantes :

Consommations énergétiques :

- **Agriculture** : -1,7% de variation annuelle, soit -23% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : -1,3% de variation annuelle, soit -18% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : -3,3% de variation annuelle, soit -40% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : -2,8% de variation annuelle, soit -35% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -1,2% de variation annuelle, soit -17% d'augmentation sur la période 2015-2030



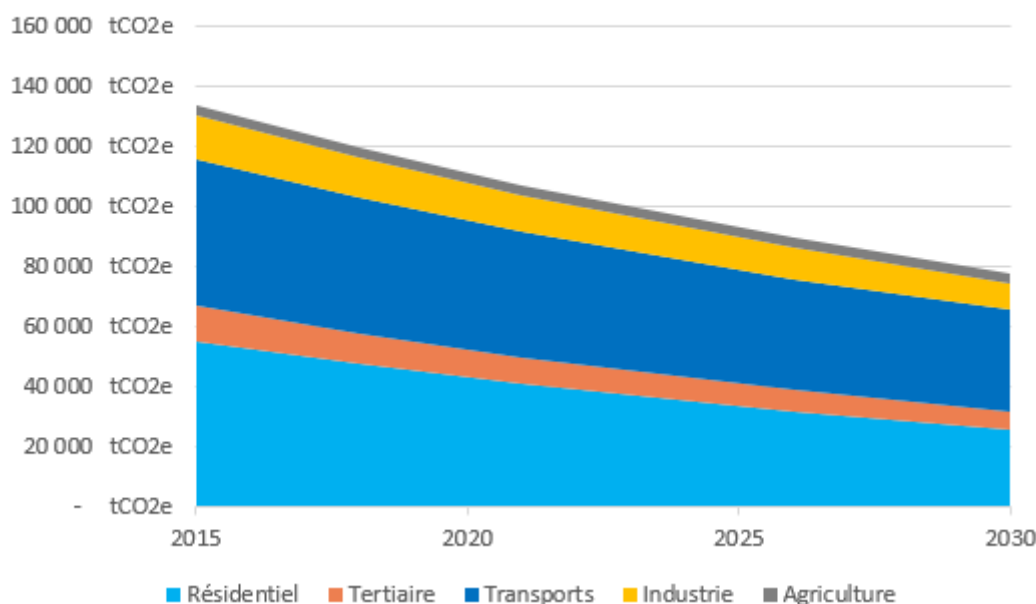
Consommation d'énergie finale (scénario réglementaire)

**Emissions de Gaz à effet de Serre :**

- **Agriculture** : -1,5% de variation annuelle, soit -20% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : -4,9% de variation annuelle, soit -53% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : -4,9% de variation annuelle, soit -53% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : -2,4% de variation annuelle, soit -31% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -2,8% de variation annuelle, soit -35% d'augmentation sur la période 2015-2030



Emissions de gaz à effet de serre (scénario réglementaire)



Résultats :

- Les consommations d'énergie baissent de **25%** entre 2015 et 2030.
- Les émissions de gaz à effet de serre baissent de **42%** entre 2015 et 2030.

LE SCENARIO « URGENCE CLIMATIQUE »

Les trajectoires « urgence climatique » correspondent à ce qu'il faudrait faire pour s'aligner sur les recommandations du GIEC, c'est à dire **limiter le réchauffement climatique à une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre de 1,5°C ou 2°C par rapport au niveau préindustriel.**

Demandant plus d'efforts que les trajectoires réglementaires, s'aligner sur ces trajectoires nécessite de « sortir du cadre » et d'imaginer des **changements importants dans l'organisation de la société.**

Les hypothèses retenus pour l'élaboration du scénario « urgence climatique » sont les suivantes :

❖ Trajectoire 1,5°C

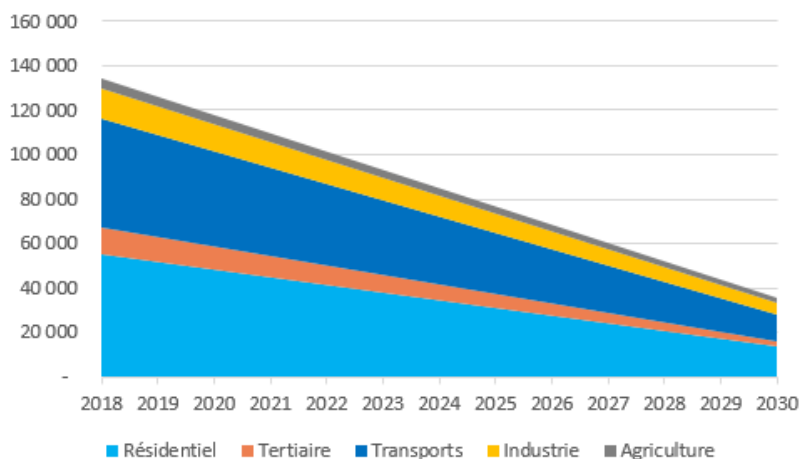
Objectif : Ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement climatique d'ici 2100.

Seule cette trajectoire permet d'envisager un avenir sans dégradation majeure des écosystèmes:

Emissions de Gaz à effet de Serre

- **Agriculture** : -41% de variation annuelle, soit -79% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : -75% de variation annuelle, soit -97% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : -78% de variation annuelle, soit -98% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : -76% de variation annuelle, soit -98% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -63% de variation annuelle, soit -96% d'augmentation sur la période 2015-2030

Scénario de réduction des émissions de GES compatible avec une trajectoire 1,5°C - CCPB



❖ Trajectoire 2°C

Objectif : Ne pas dépasser 2°C de réchauffement climatique d'ici à 2100.

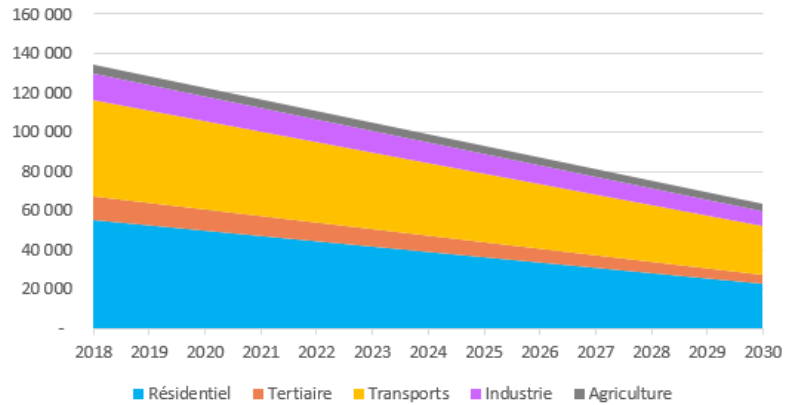
Une trajectoire 2°C **ne permet pas d'éviter des dégradations importantes des écosystèmes** et nécessite de mettre en œuvre des **mesures d'adaptation** conséquentes pour faire face aux changements des paramètres géophysiques.

Une telle trajectoire devrait éviter un risque d'emballement climatique

Emissions de Gaz à effet de Serre :

- **Agriculture** : -21% de variation annuelle, soit -56% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Résidentiel** : -59% de variation annuelle, soit -94% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Tertiaire** : -60% de variation annuelle, soit -94% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Transports** : -50% de variation annuelle, soit -97% d'augmentation sur la période 2015-2030
- **Industrie** : -42% de variation annuelle, soit -81% d'augmentation sur la période 2015-2030

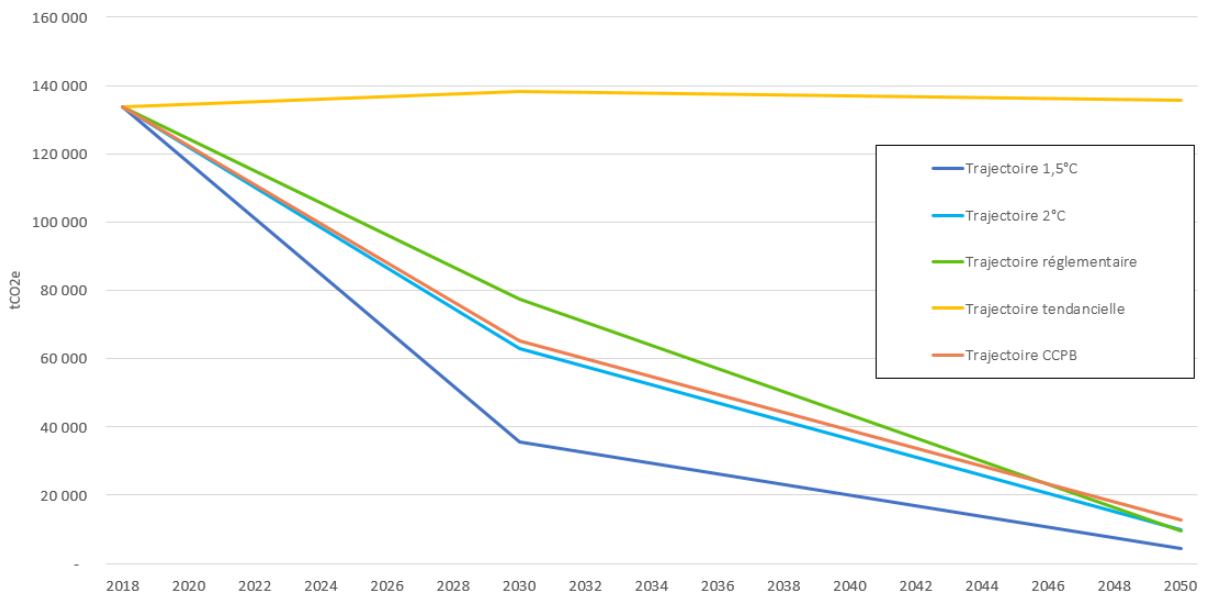
Scénario de réduction des émissions de GES compatible avec une trajectoire 2°C - CCPB



PROSPECTIVE 2050

Ce graphique illustre les tendances des scénarios tendanciel, réglementaire et celui de l'urgence climatique. La courbe de la trajectoire des Portes briardes suit celle correspondant à un objectif de 2°C d'ici la fin du siècle. **Cette comparaison montre que le territoire a le potentiel de s'inscrire dans une trajectoire réglementaire, voire plus ambitieuse.**

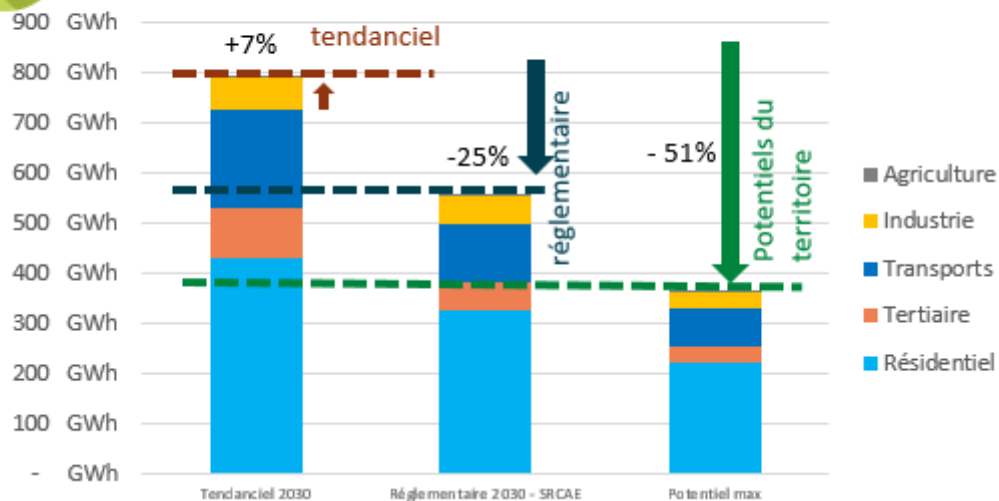
Comparaison des trajectoires de réduction des émissions de GES à horizon 2050



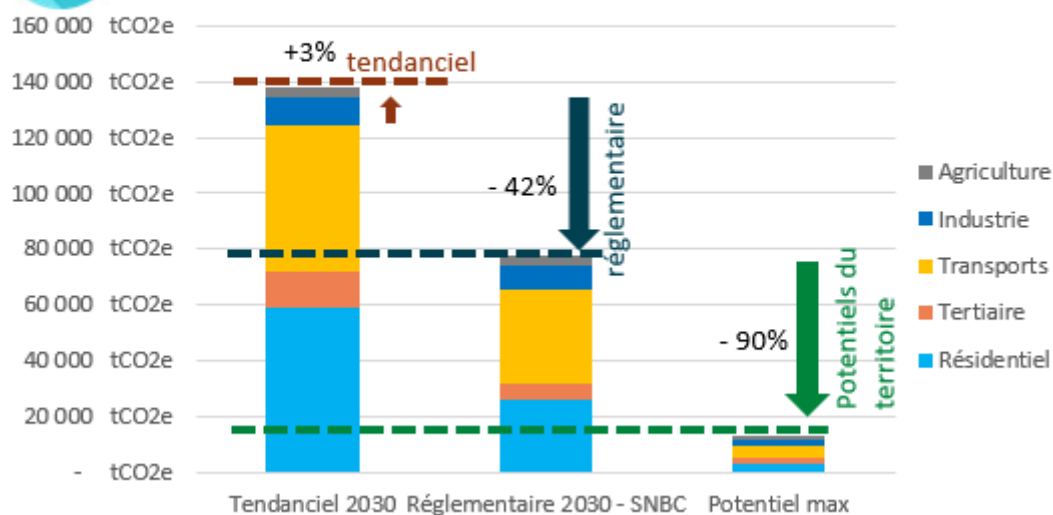
Ainsi la trajectoire des Portes Briardes, présentée ci-après, décline la stratégie définie et **se situe entre la trajectoire tendancielle et le potentiel max du territoire, et pourra être comparée aux trajectoires réglementaires** (SNBC et SRCAE).



Consommations d'énergie en 2030 en fonction des scénarios



Emissions de gaz à effet de serre en 2030 en fonction des scénarios



UNE STRATEGIE DE TRANSITION CONSTRUITE SUR 8 THEMATIQUES ET 24 ORIENTATIONS

5 axes forts du Plan Climat...

- **Contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique** : baisse des émissions de Gaz effet de serre de 37% d'ici 2030 et de 93% d'ici 2050., par rapport à 2015.
- **Stabilisation de la séquestration carbone** qui représentera 15% des émissions du territoire d'ici 2030.
- **S'adapter aux conséquences du dérèglement climatique**
- **Réduire les consommations d'énergie** : baisse des consommations de 21% d'ici 2030 et de 51% d'ici 2050.
- **Améliorer la qualité de l'air**
- **Produire des énergies renouvelables** : multiplier par 30 la production d'énergie renouvelable du territoire d'ici 2030 pour atteindre 10% des consommations d'énergie.

➔ **Les objectifs et les trajectoires à 2030 et 2050 globales à l'échelle du territoire sont détaillés en partie 1.**

... déclinés en 8 axes thématiques :

1. Habitat et urbanisme
2. Mobilité
3. Economie locale, tourisme et déchets
4. Agriculture et alimentation
5. Production d'énergie renouvelables
6. Préservation des espaces et ressources naturelles (forêts, eau)
7. Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)
8. Culture commune et mobilisation des acteurs

Le territoire des Portes Briardes a placé une ambition forte sur l'ensemble de ces thématiques afin d'**être à la hauteur des enjeux énergétiques, climatiques et de qualité de l'air**. En particulier, le territoire veut agir pour une mobilité pionnière dans sa transition, du fait du fort potentiel de développement des mobilités douces et partagées sur le territoire. La préservation des espaces et ressources naturelles est aussi un axe fort d'engagement pour les Portes Briardes entre Villes et Forêts afin de conserver l'identité paysagère et culturelle de cette zone et de faire face aux enjeux de vulnérabilité climatique qui touchent le territoire. Ce sont donc 2 domaines d'action renforcés dans le Plan Climat du territoire, pour les années à venir.

C'est le positionnement du territoire sur chacune des 8 thématiques et le respect des objectifs déclinés par thématiques (détaillés en partie 2) qui permettent d'atteindre les objectifs globaux ci-contre.

PARTIE 1 : OBJECTIFS CHIFFRES ET TRAJECTOIRE CLIMAT-AIR-ENE

Afin de s'inscrire dans une dynamique de transition énergétique, en cohérence avec le contexte régional et en tenant compte des potentialités du territoire, la CCPB a retenu les objectifs stratégiques et opérationnels suivants pour bâtir sa trajectoire.

Cette trajectoire est traduite, de façon prospective en consommation énergétique, émissions de gaz à effets de serre et émissions atmosphériques à l'horizon 2030 et 2050.

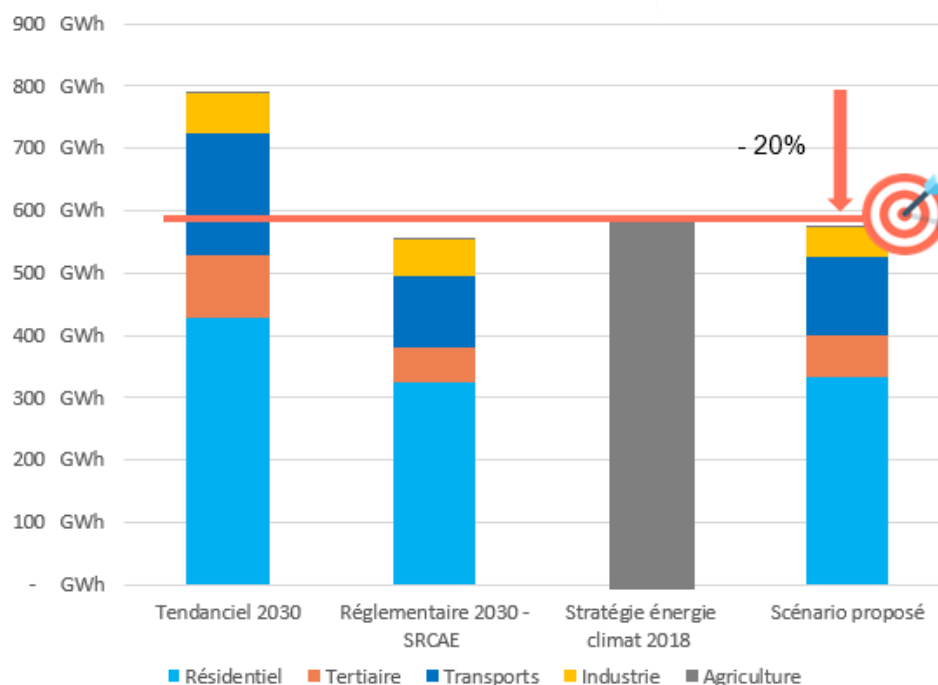
LES OBJECTIFS STRATEGIQUES A 2030

- **Baisse de 20% des consommations d'énergie par rapport à 2015, soit - 166 GWh, ventilés par secteur en fonction du potentiel :**

- - 16% pour le résidentiel soit - 65 GWh
- - 23% pour le tertiaire soit - 20 GWh
- - 31 % pour le transport routier soit - 56 GWh
- - 33% pour l'industrie soit - 53 GWh
- - 33 % pour l'agriculture soit - 1 GWh



Consommations d'énergie en 2030 en fonction des scénarios



Le SRCAE fixe des objectifs pour 2020 et 2050, des objectifs sectoriels ont été extrapolés. Pour 2030, ces objectifs ne sont pas respectés. Comme toute l'Île-de-France, a un léger retard sur le démarrage des réductions de consommation d'énergie. En revanche, l'objectif de réduction réajusté en 2018 de la stratégie énergie climat de l'Île-de-France est respecté. Cet objectif n'est pas décliné par secteur.

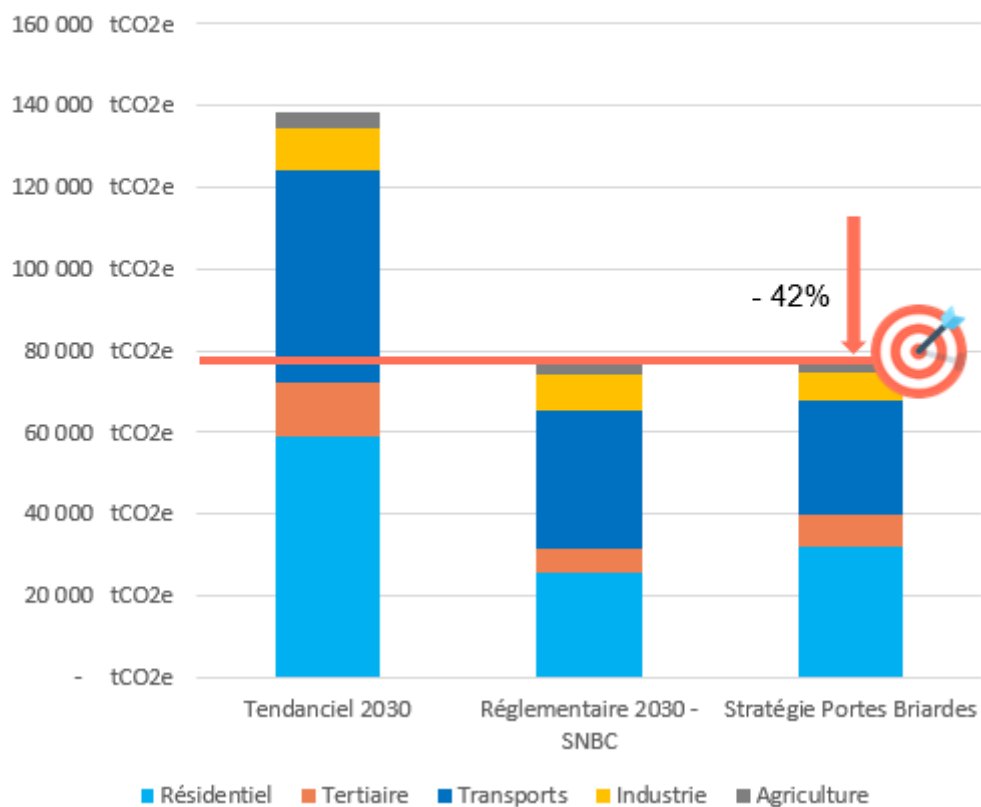
Trajectoire de réduction des **consommations énergétiques** du territoire de 951 DE 077 2 00 023 125 2 024 0625 DEL_023_202

Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-4%	-37%
Résidentiel	-1%	-16%
Tertiaire	-2%	-23%
Transports	-3%	-31%
Industrie	-3%	-33%
Total	-2%	-22%

➤ Réduire les émissions de Gaz à effet de serre de 42% en 2030 par rapport à 2015



Emissions de gaz à effet de serre en 2030 en fonction des scénarios



Trajectoire de réduction des **émissions de gaz à effet de serre** du territoire
secteurs :

Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-4,0%	-39%
Résidentiel	-4,4%	-41%
Tertiaire	-3,9%	-38%
Transports	-4,4%	-42%
Industrie	-6,1%	-53%
Total	-4,50%	-42%

- **Multiplier par 30 la production d'énergies renouvelables par rapport à 2015**, soit atteindre 60 GWh (**10% des consommation d'énergie**), ventilé par filière selon le potentiel :

▪ Solaire photovoltaïque	+ 14GWh, soit 15 GWh en 2030
▪ Biomasse solide	+8 GWh, soit 10 GWh en 2030
▪ Solaire thermique	10 GWh, soit 10 GWh en 2030
▪ Biogaz	5 GWh, soit 5 GWh en 2030
▪ Récupération de chaleur	10 GWh, soit 10 GWh en 2030
▪ Géothermie / PAC	10 GWh, soit 10 GWh en 2030

Le scénario réglementaire traduisant les objectifs sectoriels de la SNBC pour 2030 est respecté.

- **Améliorer la qualité de l'air**

Le tableau présenté ci-dessous fait état d'un bon avancement de la réduction des polluants atmosphériques pour la plupart des polluants étudiés. Aussi, les **objectifs de réduction pour 2020 sont déjà atteints pour le dioxyde de soufre, l'ammoniac et les particules fines (PM2,5)**.

En revanche, un **léger retard est observé concernant les composés volatils et les dioxydes d'azote**. En 2018 les émissions de NOx ont baissé de 40% par rapport à 2005. L'objectif national visé pour 2020 est une baisse de 50%. C'est donc en particulier **sur les sources d'émissions de NOx que le Plan Air Renforcé devra agir**. Un suivi et un effort soutenu sur cette pollution (**majoritairement issue du transport routier**) sera mise en place grâce aux mesures prévues par le PCAET et le présent document, qui vient détailler et renforcer l'ambition du territoire en termes de lutte contre la pollution de l'air.

	SO ₂ t/an	NO _x t/an	COVNM t/an	NH ₃ t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2.5} t/an
2005	28,3	449,8	721,6	36,9	155,3	107,5
2010	9,1	397,1	627,5	37,1	125,4	90,7
2015	6	341,1	500,2	34,8	111,1	78,5
2012	5,6	309	504,8	33,7	101,1	68,4
2018	6,4	271,1	485,7	33,3	95,6	63
2005-2018	-77%	-40%	-33%	-10%	-38%	-41%
Objectif PREPA 2020	-55%	-50%	-43%	-4%		-27%
Objectif PREPA 2025	-66%	-60%	-47%	-8%		-42%
Objectif PREPA 2030	-77%	-69%	-52%	-13%		-57%

2005 est la valeur de référence pour le calcul des objectifs chiffrés.

Lecture des objectifs :

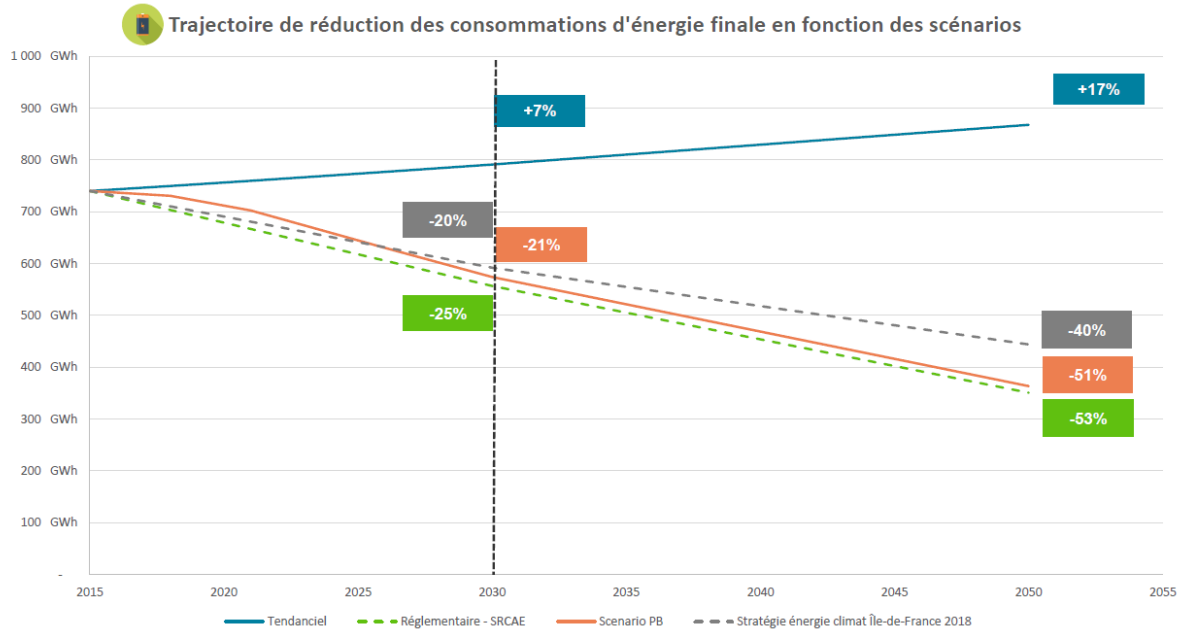
- La colonne **variation 2005-2018** montre les objectifs obtenus et les projections pour le territoire.
- La colonne **objectifs PREPA** montre les objectifs biennaux à atteindre.

Les objectifs stratégiques chiffrés pour chaque polluant atmosphérique sont détaillés en annexe 3.

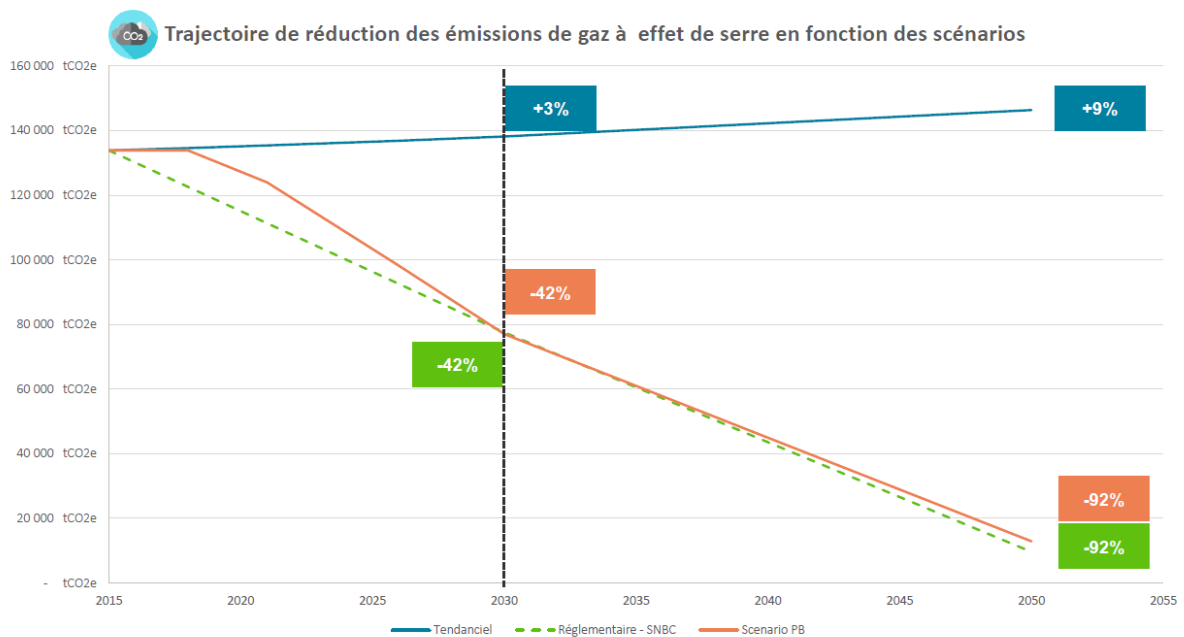
LES OBJECTIFS STRATEGIQUES A 2050

La projection à 2050 à partir des objectifs 2030 donne les repères suivants :

➤ **Baisse de 51% des consommations d'énergie par rapport à 2015**



➤ **Diminution de 92% des émissions de Gaz à effets de serre**



Cette partie décline la vision stratégique retenue pour chaque thématique. Elle est composée d'un rappel des enjeux issus du diagnostic. Dans chaque thématique 2 à 5 grandes orientations stratégiques sont définies et déclinées en objectifs chiffrés : les objectifs du secteur en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et réduction des consommations d'énergie ainsi que des objectifs opérationnels.

1 - HABITAT ET URBANISME

Rappel des enjeux :

- **Rénover les bâtiments en anticipant les conséquences du changement climatique :** 76 % des logements construits avant 1990 avec des indices de performance énergétique faibles.
- **Renouvellement des chauffages au bois pour éviter la pollution atmosphérique :** Le bâtiment est en grande partie responsable de l'émission de certains polluants atmosphériques
- **Lutte contre la précarité énergétique et mobilisation des bailleurs sociaux :** 18% des propriétaires en situation de vulnérabilité énergétique
- **Remplacement des modes de chauffage :** Une part importante des énergies fossiles dans la consommation énergétique (encore environ 2800 logements chauffés au fioul)
- **Réhabilitation des centres et repenser l'aménagement :** Une prédominance des logements individuels (environ 67%) et une dynamique de desserrement résidentiel pour accéder à des logements plus grands en zone périurbaine/rurale.
- **Développement des usages domestiques sobres en énergie**

Orientations stratégiques :

Grandes orientations stratégiques

1. Une accélération de la rénovation énergétique sur le territoire et un accès à l'accompagnement sur ce sujet pour tous les habitants du territoire
2. Des moyens de chauffage décarbonés et l'éradication du chauffage au fioul d'ici 10 ans.
3. Une culture commune de la sobriété énergétique dans les logements
4. Une artificialisation raisonnée
5. Des nouvelles constructions exemplaires : construire mieux et moins

Objectifs opérationnels associés

- *Environ 4000 logements rénovés – soit 440/an (2,4% du parc)*
- *600 dossiers accompagnés par un service type PTRE d'ici la fin du Plan Climat*
- *Environ 6000 logements passés à une source d'énergie décarbonée*
- *Des écogestes dans 70% des foyers*

Objectifs chiffrés pour le secteur résidentiel à 2030 :



Repères – chiffres clés du territoire :

- Environ 6400 logements individuels et 12 200 logements collectifs sur le territoire
- 18 600 résidences principales dont 2 800 chauffées au fioul et 7 000 chauffées au gaz

Réduction 2015 - 2030	Consommations d'énergie	Émissions de gaz à effet de serre
Stratégie Portes Briardes	- 15%	- 41%
Objectifs réglementaires	- 18% (SRCAE)	- 53% (SNBC)

Axes d'action	Objectifs opérationnels pour 2030	Flux annuel moyen (entre 2021 et 2030)	Réduction en 2030 par rapport à 2015	
			Consommation d'énergie	Emissions de GES
Utilisation de sources d'énergie décarbonées dans les logements	6000 chauffages décarbonés (0 logements chauffés au fioul)	667	- GWh	-13 000 tCO ₂ e
Economies d'énergie par les usages	13 000 foyers sobres (70%)	1 444	- 27 GWh	-3 700 tCO ₂ e
Rénovation énergétique des logements collectifs (label BBC rénovation)	1400 logements collectifs rénovés	156	- 6 GWh	-1 100 tCO ₂ e
Rénovation énergétique des logements individuels (label BBC rénovation)	2600 logements individuels rénovés	289	- 25 GWh	-4 200 tCO ₂ e
		Situation 2030	335 GWh	32 100 tCO ₂ e

Situation initiale	397 GWh	54 900 tCO ₂ e
--------------------	---------	---------------------------

Situation 2030	335 GWh	32 100 tCO ₂ e
----------------	---------	---------------------------

2 - MOBILITE

Rappel des enjeux :

- **Diminuer les besoins de déplacement**
- **Mutualiser les moyens de déplacements (par ex. covoiturage pour déplacements domicile-travail).** Une part importante de la voiture dans les déplacements domicile travail. 84% des foyers possèdent au moins une voiture.
- **Continuer de développer des infrastructures pour les modes doux (marche, vélo).** Dans le cadre de son projet de territoire, la Communauté de communes a défini un programme de réalisation de liaisons douces sur l'ensemble de son territoire
- **Renouveler le parc vers des véhicules particuliers et utilitaires à faible émission et faible consommation.** Le secteur du transport est entièrement dépendant des produits pétroliers. Une présence d'axes majeurs consommateurs et émetteurs : Francilienne (RN 104) et RN 4.
- **Développer l'intermodalité au niveau des gares**
- **Continuer de travailler avec les intercommunalités voisines pour faciliter l'accès aux grands pôles entourant le territoire (EPCI voisins pour les liaisons douces, l'agglomération parisienne, Val d'Europe, Melun...)**

Orientations stratégiques :**Grandes orientations stratégiques**

1. Un **maillage global** du territoire en **solutions de mobilité collective** et/ou **décarbonée** et des **pôles gare** devenus des vrais lieux d'intermodalité
2. Un véritable **écosystème vélo** développé sur le territoire
3. Une **culture du covoiturage** et de **l'éco-conduite** adoptée par tous

Objectifs opérationnels associés

- *Augmentation de 4 points de la part modale des transports en communs*
- *Développement des véhicules à faibles émissions +30% pour le transport de marchandise et +30% pour les déplacements des individus*
- *Augmentation de 3 points de la part modale des modes actifs*
- *En 2030, 2 personnes par voiture en moyenne.*

Objectifs chiffrés pour le secteur des transports routiers à 2030 :

	Réduction 2015 - 2030	Consommations d'énergie	Émissions de gaz à effet de serre
Stratégie Portes Briardes		- 31%	- 42%
Objectifs réglementaires		- 35% (SRCAE)	- 31% (SNCBC)
	Situation initiale	180 GWh	48 900 tCO ₂ e

Axes d'actions	Objectifs opérationnels pour 2030	Flux annuel moyen (2021 → 2030)	Réduction en 2030 par rapport à 2016	
			Consommation d'énergie	Emissions de GES
Diminution des besoins de déplacements	Baisse des besoins de déplacement de 8%	-0,9%	-9 GWh	-1 800 tCO ₂ e
Développement des modes de déplacement doux (vélo, marche)	+3 points de part modale pour les modes de déplacement doux pour atteindre 5% des déplacements en mode doux	0,33 points	-2 GWh	-330 tCO ₂ e
Développement des transports en commun	+ 4 points de part modale pour les transports en commun pour atteindre 7% des déplacements	0,4 points	-5 GWh	-680 tCO ₂ e
Développement du covoiturage	2 personnes / voiture en moyenne (contre 1,4 estimé aujourd'hui)	0,04	-2 GWh	-320 tCO ₂ e
Développement des véhicules à faibles émissions	30% du parc de véhicules actuels renouvelés vers des véhicules à faible émissions et moindre consommation	3,3%	-16 GWh	-2 700 tCO ₂ e
Eco-conduite	30% des conducteurs pratiquent l'écoconduite	3,3%	-6 GWh	-4 900 tCO ₂ e
Diminution des besoins de transports de marchandises	Baisse de 8% des besoins en transport de marchandises et véhicules utilitaires	-0,9%	- 5 GWh	-1 900 tCO ₂ e
Développement des véhicules à faibles émissions	30% du parc actuel renouvelés vers des véhicules à faible émissions et moindre consommation	3,3%	- 13 GWh	-7 840 tCO ₂ e
	Situation 2030		124 GWh	28 400 tCO ₂ e

3 - ECONOMIE LOCALE ET DECHETS

Rappel des enjeux :

- **Formation des artisans aux métiers liés à la transition énergétique et développement de nouvelles filières** (rénovation, construction biomatériaux, réparation, installation énergie renouvelable...)
- **Réduction des consommations d'énergie des industries**
- **Développement des services et commerces de proximité**
- **Performance énergétique et sobriété des usages dans le bâti tertiaire**
- **Développement de l'économie circulaire et l'écologie industrielle**
- **Réduction des déchets de l'économie locale (BTP en particulier)**

Orientations stratégiques :

Grandes orientations stratégiques

1. Des acteurs économiques moteurs sur les sujets climat-air-énergie
2. Une valorisation et un accompagnement des filières locales et durables
3. Une culture du réemploi, de la réparation et de la réduction des déchets adoptée sur le territoire

Objectifs opérationnels associés

- *Environ 1/3 des surfaces tertiaires rénovées*
- *Passage à des sources d'énergie décarboné dans le tertiaire et l'industrie (environ 50% des établissements)*
- *Economie d'énergie par les usages dans plus de 1000 établissements*

Objectifs chiffrés pour le secteur tertiaire à 2030 :



Repère : surface tertiaire du territoire estimée à 400 000 m²



Réduction 2015 - 2030	Consommations d'énergie	Émissions de gaz à effet de serre
Stratégie Portes Briardes	- 23%	- 38%
Objectifs réglementaires	- 40% (SRCAE)	- 53% (SNCBC)

Situation initiale	90 GWh	12 100 tCO ₂ e
---------------------------	--------	---------------------------

Axes d'actions	Objectifs opérationnels pour 2030	Flux annuel moyen (2021 → 2030)	Réduction en 2030 par rapport à 2016	
			Consommation d'énergie	Emissions de GES
Augmentation de la surface tertiaire du territoire	Environ 10 000 m² de tertiaire supplémentaires	800 m ²	- GWh	63 tCO ₂ e
Utilisation de sources de chauffage décarbonées	Suppression totale du chauffage au fioul et conversion de modes de chauffage fossiles à des modes décarbonés (~150 000 m ² de tertiaire concernés)	12 500 m ²	- GWh	-800 tCO ₂ e
Economies d'énergie par les usages	50% des bâtiments tertiaires sobres (~200 000 m ² de tertiaire concernés)	17 000 m ²	-2 GWh	-450 tCO ₂ e
Rénovation énergétique des bâtiments tertiaires (label BBC rénovation)	33% des bâtiments tertiaires rénovés (~150 000 m ² de tertiaire concernés)	12 500 m ²	-14 GWh	-1 900 tCO ₂ e
Mutualisation des services et des usages	25% des espaces tertiaires partagés et mutualisés (~100 000 m ²)	8 000 m ²	-2 GWh	-350 tCO ₂ e
Performance énergétique et extinction de l'éclairage public	50% des points lumineux concernés	6%	- GWh	63 tCO ₂ e

Situation 2030	70 GWh	7 500 tCO ₂ e
-----------------------	--------	--------------------------

Objectifs chiffrés pour le secteur industrie à 2030 :



Réduction 2015 - 2030	Consommations d'énergie	Émissions de gaz à effet de serre
Stratégie Portes Briardes	- 33%	- 53%
Objectifs réglementaires	- 17% (SRCAE)	- 35% (SNCBC)

Situation initiale	70 GWh	14 100 tCO ₂ e
---------------------------	--------	---------------------------

Objectifs opérationnels à 2030	Réduction en 2030 par rapport à 2016	
	Consommation d'énergie	Emissions de GES
Sobriété, efficacité énergétique et décarbonation de l'énergie dans l'industrie	- 23 GWh	- 7 500 tCO ₂ e

Situation 2030	47 GWh	6 600 tCO ₂ e
-----------------------	--------	--------------------------

4 - AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Rappel des enjeux :

- **Accompagner les agriculteurs et communes dans l'exploitation des ressources biomasse du territoire (faire émerger des filières bois-énergie et biomasse agricole structurées)**
- **Renforcer les circuits courts, soutenir les producteurs locaux, agir en faveur d'une consommation responsable**
- **Promouvoir des pratiques agricoles alternatives (diminution des intrants azotés et séquestration carbone)**
- **Préserver la qualité des sols**
- **Anticiper les conséquences du changement climatique pour augmenter la résilience des cultures**
- **Valoriser l'utilisation de la biomasse à usages autres qu'alimentaire (énergie, biomatériaux...)**

Orientations stratégiques :

Grandes Orientations Stratégiques

1. Des synergies entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire : revente d'énergie, séquestration carbone, circuits courts et vente directe... afin de revaloriser le rôle de l'agriculture sur le territoire.
2. Vers une agriculture moins dépendante de la chimie et qui séquestre toujours plus de carbone
3. Un territoire pionnier sur la question de l'alimentation durable en coordination avec des partenaires locaux

Objectifs opérationnels associés

Environ 15 à 20 exploitations accompagnées sur au moins un des sujets suivant :

- *Réduire les consommations d'énergie sur l'exploitation, les bâtiments et équipements agricoles*
- *Diminuer l'utilisation des intrants de synthèse*
- *Utiliser des effluents d'élevage pour la méthanisation*
- *Accroître la part de légumineuses en grande culture et dans les prairies*
- *Développer les techniques culturales sans labour*
- *Introduire davantage de cultures intermédiaires, cultures intercalaires et bandes enherbées*
- *Optimiser la gestion des prairies*

Objectifs chiffrés pour le secteur agriculture à 2030 :

Repère : Environ 2000 ha de surface agricole utile (SAU) en 2010 et 22 exploitations

Réduction 2015 - 2030	Consommations d'énergie	Émissions de gaz à effet de serre
Stratégie Portes Briardes	- 37%	- 39%
Objectifs réglementaires	- 23% (SRCAE)	- 20% (SNCBC)

Axes d'actions	Objectifs opérationnels pour 2030	Flux annuel moyen (2021 → 2030)	Réduction en 2030 par rapport à 2016	
			Consommation d'énergie	Emissions de GES
Réduire les consommations d'énergie sur l'exploitation, les bâtiments et équipements agricoles Diminuer l'utilisation des intrants de synthèse Utiliser des effluents d'élevage pour la méthanisation Accroître la part de légumineuses en grande culture et dans les prairies Développer les techniques culturales sans labour Introduire davantage de cultures intermédiaires, cultures intercalaires et bandes enherbées Optimiser la gestion des prairies	Environ 15-20 exploitations accompagnées sur au moins une de ces pratiques	2 exploitations par an	- 1 GWh	-1500 tCO2e
Développer l'agroforesterie de faible densité (30 à 50 arbres/ha) et les haies pour la séquestration	100 ha de SAU sont en agroforesterie	12 ha	- GWh	- 125 tCO2e
		Situation 2030 (hors séquestration)	2 GWh	2400 tCO2e

5 - PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Rappel des enjeux :

- Un développement des énergies renouvelables de manière concertée et contrôlée
- Une diversité de filières d'énergie renouvelable soutenues et exploitées (solaire, biomasse, géothermie, récupération de chaleur...)

Orientations stratégiques :

Objectif stratégique 2030

→ 60 GWh d'énergie renouvelable produite sur le territoire et 20 GWh de projets à l'étude.

Production annuelle détaillée - horizon 2030

- Aujourd'hui, 2,3 GWh produit grâce au solaire et à la chaufferie de Tournan et 55 GWh de bois énergie dans la consommation d'énergie finale.
- + **25 GWh en solaire (PV et thermique)**
- + **15 GWh en biomasse (méthanisation, bois énergie)**
- + **10 GWh géothermie/PAC**
- + **10 GWh récupération de chaleur**

Objectifs opérationnels associés

(Une illustration des objectifs chiffrés nécessaires afin d'atteindre les objectifs visés)

- Solaire PV sur les toitures d'environ 3000 bâtiments
- Des projets photovoltaïques sur surfaces artificialisées type parking
- Solaire thermique sur environ 800 bâtiments
- 1 projet de méthaniseur supplémentaire
- 2 projets de chaufferies bois
- 500 logements convertis à des installations type PAC/géothermie

- 1-2 projets de récupération de chaleur industrielle


Scénario CCPB

60 GWh d'énergie produite localement
Soit 10% de la consommation

Objectif PPE

195 GWh 
Soit 33% de la consommation

Objectif stratégie régionale

115 GWh 
Soit 20% de la consommation
d'énergie produite localement

Le territoire des Portes Briardes, comme toute l'Île-de-France, a un retard important concernant l'atteinte des objectifs de production d'énergie renouvelable. En 2021, aucun grand projet de production d'énergie renouvelable n'est recensé sur le territoire. Il paraît donc difficile de viser une production multipliée par 200 d'ici 2030 (dans moins de 9 ans), compte tenu du temps nécessaire entre l'émergence d'un projet et la mise en service de l'unité de production. **Le territoire s'engage donc sur une première phase d'émergence de projets qui doit aboutir à la multiplication par 30 de la production locale d'énergie et de nombreux projets à l'étude en 2030.**

De plus, le potentiel de production d'énergie renouvelable évalué dans le diagnostic ne permettait pas d'atteindre les 33% de l'objectif PPE (potentiel maximum évalué entre 100 et 150 GWh). Le territoire est en effet relativement dense et peu étendu (environ 45 000 habitants sur seulement 5 communes) ce qui représente donc une consommation d'énergie élevée et moins de possibilité de développer de grandes unités de production d'énergie renouvelable type éolienne, méthaniseurs, centrale solaire au sol.

Enfin, afin d'initier cette nouvelle dynamique de développement des énergies renouvelables sur le territoire, la CCPB compte sur les acteurs publics et collectivités pour monter des projets qui pourront servir d'exemple.

6 - PRESERVATION DES ESPACES ET RESSOURCES NATURELLES (FORETS, BIODIVERSITE, EAU)

Grandes Orientations stratégiques

1. Un patrimoine naturel préservé et valorisé qui contribue à augmenter la séquestration carbone du territoire.
2. Une gestion durable des forêts du territoire et un développement de la nature en ville
3. Des continuités écologiques maintenues et une attention particulière mise sur la préservation de la biodiversité ordinaire et ses capacités d'adaptation

Objectifs opérationnels associés

- *En 2030, 15% des émissions de GES sont séquestrées sur le territoire contre 9,5% aujourd'hui, objectif atteint par une très légère hausse de la capacité de stockage de carbone du territoire (+130 tCO₂e) et une baisse importante des émissions.*

Grandes Orientations stratégiques

1. Des agents et élus formés et sensibilisés aux questions climatiques et énergétiques / Une intégration des enjeux énergie-climat dans tous les métiers des collectivités (voirie, espaces verts, services techniques, culture, aménagement, urbanisme, développement économique...)
2. Sobriété et efficacité énergétique dans le bâti et l'éclairage public
3. Des acteurs publics exemplaires en matière de mobilité

Objectifs opérationnels associés

- Des séances de formation et sensibilisation annuelles sur les questions énergie - climat
- 100% des besoins du bâti public sont alimentés en énergie renouvelable (locale et importée)
- Environ 30% du parc public rénové en 2030 en commençant par les bâtiments les plus énergivores.

8 - CULTURE COMMUNE ET MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS**Grandes Orientations stratégiques**

1. Une poursuite de la dynamique participative lors de la mise en œuvre du Plan Climat.
2. Les enjeux du Plan Climat partagés par tous les acteurs du territoire

Objectifs opérationnels associés

- En 2026, 100% des habitants et acteurs sont formés aux enjeux du Plan Climat

ANNEXE 1 : SCENARIOS STRATEGIQUES DISCUTES

Pour chaque thématique 3 propositions de scénarios stratégiques

1. Bâti et Habitat



Thèmes	Rénovation énergétique	Précarité énergétique	Sobriété énergétique	Construction	Adaptation au changement climatique	Aménagement du territoire
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> La communication auprès des particuliers permet d'accroître la demande de rénovations et la pratique des écogestes Les aides à la rénovation disponibles sont massivement relayées auprès des particuliers Les aides supplémentaires à la rénovation visent les ménages en situation de précarité énergétique Tout nouveau projet de construction, public comme privé, répond à un cahier des charges strict (application vérifiée de la RE 2020) Un Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) est mise en place sur le territoire pour : <ul style="list-style-type: none"> Accompagner financièrement les particuliers à effectuer un diagnostic énergétique de leur habitation Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation, avec plusieurs conseillers techniques et un accompagnement administratif sur les aides disponibles. Les particuliers sont mis en lien avec des artisans qualifiés et reconnus afin d'assurer une rénovation efficiente, dont les résultats sont mesurés et vérifiés par les porteurs de projets. 					1,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> La PTRE est animée par plusieurs conseillers techniques. La Plateforme de rénovation énergétique se donne des ambitions fortes : <ul style="list-style-type: none"> Accompagner financièrement les particuliers à effectuer un diagnostic énergétique de leur habitation 600 dossiers accompagnés d'ici la fin du premier Plan Climat. Des aides à la rénovation supplémentaires permettent d'inciter les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs à rénover leur logement et à changer les modes de chauffages, en premier lieu les chauffages au fioul. Ces aides ciblent en particulier les ménages en précarité énergétique 80% des logements sont rénovés en 2050. En 2035, il n'y a plus de logements chauffés au fioul (aujourd'hui encore environ 2800 logements chauffés au fioul). Tous les habitants connaissent et maîtrisent leur consommation énergétique. Les besoins d'électricité spécifique restent stables. Pour les nouvelles constructions, les permis de construire imposent des critères stricts : une architecture bioclimatique, des énergies renouvelables et l'utilisation d'éco-matériaux. 					3
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> La rénovation énergétique est une priorité du territoire. Avant 2023, une maison de la rénovation sur le territoire, en lien avec le PTRE à une échelle plus globale. Les aides financières et la volonté forte du territoire entraînent les particuliers à massivement rénover leurs habitations, notamment les ménages en situation de précarité énergétique. En 2030 il n'y a plus de logement avec une étiquette inférieure à C (aujourd'hui 63% de logements E-F-G). En 2025 il n'y a plus de logements chauffés au fioul. Une véritable émulation collective autour de la sobriété permet à chaque habitant de diviser par 2 sa consommation d'énergie. La filière rénovation est massivement développée par la formation d'artisans afin d'effectuer des rénovations complètes et performantes, en utilisant des matériaux locaux. En 2030, il n'y a plus d'artificialisation nette des terres agricoles ou naturelles grâce à un habitat densifié, des habitats légers et une désimperméabilisation des milieux urbains.. 					5

2. Mobilité



Thèmes	Besoins de déplacements	Écoconduite	Mobilités actives (vélo, marche...)	Covoiturage	Changement des moteurs	Régulation trafic
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> Post pandémie, le télétravail reste d'usage dans les emplois tertiaires sous une forme raisonnable Le covoiturage est facilité par un réseau de mise en relation et par des aires de covoiturage sur l'ensemble du territoire Des espaces de coworking se développent sur le territoire Les entreprises sont incitées à mettre en place le forfait mobilité durable Les projets de pistes cyclables en cours sont complètement mis en œuvre et complétés par de nouveaux projets pour offrir un maillage global permettant de développer l'usage du vélo sur le territoire Le développement de bornes de recharges électrique incite des habitants à renouveler leur véhicule Les transporteurs s'engagent dans le changement de moteurs de leurs poids lourds 					1,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> La densification des centres et la réhabilitation des commerces de proximité facilitent les déplacements courts à vélo ou à pied De nombreux services vélo voient le jour sur le territoire et favorisent son usage, la part modale du vélo est multipliée par 3 d'ici 2030. Les 3 gares du territoire deviennent de véritables pôles multimodales où il est facile et sécurisé d'y laisser son vélo ou sa voiture. Toutes les entreprises du territoire coopèrent pour faciliter le covoiturage de leurs employés et les forment à l'écoconduite Une véritable culture du covoiturage est adoptée sur le territoire. D'ici 10 ans seul 1 trajet sur 4 se fait seul dans son véhicule. Les commerces et transporteurs coopèrent pour développer une offre de logistique de proximité et garder des centres apaisés et un accès rationalisé pour les poids lourds. La diminution de l'achat de biens de consommations et les circuits courts permettent de diminuer de 10% le transport de marchandise d'ici 2027. En 2030 plus de 50% des véhicules circulant sur le territoire sont à faibles émissions de CO2. 					3
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> Les centres bourgs sont piétons, renforçant leur attractivité et l'accessibilité aux commerces de proximité, écoles, services, etc. Des voies cyclables en site propre relient toutes les communes. La majorité des actifs travaillant à moins de 10 km de leur domicile vont au travail en vélo. L'essentiel des petits trajets (moins de 5 km) est effectué en vélo. (Aujourd'hui 26% des actifs travaillent au sein de l'EPCI). Le nombre de trajets en voiture sur le territoire est divisé par 2 en 2030. Des dessertes locales en transport en commun voient le jour depuis l'ensemble des gares du territoire. Dès les premières années du plan climat, une maison de la mobilité durable est créée sur le territoire, centralise toutes les solutions mobilité et propose des services : réparation de vélo, cours d'écoconduite, location de vélo électrique longue durée, permis vélo pour les enfants... Des zones à faibles émissions sont mises en place pour le fret sur l'ensemble du territoire pour limiter l'impact du transport de marchandises. D'ici 10 ans, la totalité des citoyens de la CCPB <u>écoconduisent</u> 					5

3. Economie locale, tourisme et déchets

Thèmes	Commerces	Industrie	Bureaux	Artisans	Tourisme	Économie circulaire	Déchets	Consommation locale	
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> Une communication sur les dispositifs d'aide est réalisée pour inciter les entreprises à mettre en place des actions. Des acteurs économiques exemplaires inspirent les autres acteurs et des aides sont mises en place pour les petits établissements. Le tourisme permet de mettre en valeur le terroir, les produits locaux (alimentation, artisanat...) et les paysages. Un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est mis en œuvre, avec l'obligation de tri et valorisation à la source ou de collecte sélective des biodéchets. 								0,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Les sujets énergie-climat deviennent un sujet régulier des clubs d'entrepreneurs et unions de commerçants, en s'appuyant sur les entreprises déjà engagées sur le sujet. En 2025 tous les acteurs économiques ont réalisé un diagnostic énergie-climat de leur organisation. Une véritable démarche d'économie circulaire est menée sur le territoire, réduisant considérablement les déchets des professionnels (BTP) et particuliers. Des filières nouvelles valorisant ces ressources locales se créent. Réparation et réemploi sont mis en place avec des ressourceries dans au moins 2 communes du territoire. D'ici 2040, les bâtiments tertiaires privés sont alimentés à 100% en électricité et chaleur renouvelables et récupèrent l'eau de pluie. Tous les commerces ont été réhabilités pour une consommation d'énergie divisée par 2. Les commerces et services de proximité sont redéveloppés dans les communes. Le tri sélectif est généralisé et une véritable culture du vrac se met en place chez les habitants et les commerces pour réduire les emballages, et permet avec la redevance incitative, la formation et la valorisation des déchets organiques de diviser par 2 la quantité d'ordures ménagères d'ici 10 ans. 								1
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> 100% des industries et artisans sont démonstrateurs d'efficacité énergétique et d'économies de consommations d'eau grâce à des changements d'équipement (fours, moteurs, etc.) et optimisation des procédés. De nouveaux savoirs faire sont développés afin de répondre aux forts besoins de la transition énergétique : rénovation, écomatériaux, énergies renouvelables, économie circulaire, recyclage, ingénierie technique, animation, éducation... Ces dynamiques économiques innovantes attirent des jeunes entreprises engagées, qui contribuent à la création de valeur locale. Les nouvelles filières durables structurent complètement le développement économique du territoire. La CCPB devient un territoire démonstrateur de l'urbanisme circulaire. L'ensemble de la filière construction s'inscrit dans cette démarche économe en ressources. Des systèmes d'échange locaux sont mis en place dans toutes les communes. Une culture de la consommation raisonnée et sobre, via une place réduite de la publicité dans l'espace public, permet de diminuer les biens achetés et donc les déchets générés. La production d'ordures ménagères résiduelles est inférieure à 100kg/an/habitant (division par 3) d'ici 10 ans 								2

4. Agriculture et alimentation



Thèmes	Pratiques agricoles	Adaptation au changement climatique	Séquestration carbone	Production d'énergie renouvelable (biogaz, photovoltaïque, bois)	Production et distribution locales	
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> La CCPB met en valeur les bonnes pratiques agricoles actuelles comme le couvert végétal permanent, le semi direct ou le labour quinquennal Les agriculteurs sont aidés par la Chambre d'Agriculture pour mettre en place des énergies renouvelables et des mesures d'anticipation des sécheresses Des expérimentations sont menées sur les haies pour stocker plus de carbone et valoriser les tailles (litière ou énergie) La restauration collective s'approvisionne localement et des projets de maraichage se développent en ceinture de ville 					0,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Les agriculteurs sont accompagnés par des conseillers techniques pour tendre vers une agriculture moins dépendante de la chimie et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre La production d'énergie renouvelable (photovoltaïque en particulier) permet d'apporter un complément de revenu aux agriculteurs. Des synergies se développent entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire : revente d'énergie, séquestration carbone, alimentation locale, circuits courts et vente directe... afin de revaloriser le rôle de l'agriculture sur le territoire. Le développement soutenu des haies et de l'agroforesterie permet d'augmenter la séquestration carbone du territoire. La culture en conservation des sols se développe. L'agriculture devient neutre en carbone dans 30 ans Un véritable plan de diversification de la production agricole et des assolements permet de répondre à une demande grandissante de consommation alimentaire locale (restaurateurs, habitants, commerces, etc.). La collectivité lance un Plan Alimentaire Territorial ambitieux, coordonné avec les collectivités voisines. 					1
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble de la population favorise les produits locaux et de saison (en circuit de proximité), de nouveaux services voient le jour sur le territoire (légumeries, conserveries, épicerie locales, drive direct producteur...) facilitant le lien entre producteurs et consommateurs locaux Les exploitations sont moins impactées par les sécheresses grâce à une réflexion globale sur la ressource en eau et des espèces adaptées au climat futur. Les exploitations sont plus petites et plus diversifiées pour être plus résilientes face aux aléas. Toutes les parcelles agricoles sont équipées de haies, une filière de gestion des haies pour alimenter des chaufferies biomasses sur le territoire se met en place dans les 5 ans. Dans 15 ans, l'agriculture séquestre plus de carbone qu'elle n'en émet 					1,5

5. Production d'énergie renouvelables

Thèmes	Pilotage et financement	Photovoltaïque	Méthanisation	Eolien	Bois-énergie	Pompes à chaleur	
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> Les énergies renouvelables se développent au fil des campagnes d'information menées sur les aides gouvernementales ou régionales L'avancement du projet de méthanisation sur une commune voisine, impliquant des agriculteurs de Férolles-Attilly, est suivi par la CCPB et sert d'exemple pour étudier le potentiel de développement de cette filière sur le territoire Un projet de réseau de chaleur est étudié dans une des communes de la CCPB La consommation de bois-énergie augmente sans assurance de la valorisation de la ressource locale La collectivité suit les travaux réalisés à l'échelle départementale sur le développement du bioGNV et de la recharge de véhicules électriques 						1
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Une étude approfondie identifie les sites propices à de grandes installations de solaire PV et des premiers projets photovoltaïques se développent sur des friches industrielles. L'essentiel des grandes toitures et parking est couvert de panneaux photovoltaïques en 2030. Le rôle de coordinateur assuré par la collectivité garantit un développement structuré et cohérent des énergies renouvelables, avec une prise en compte des enjeux de stockage et de développement de réseaux. Des projets de géothermie, chaufferies bois et réseaux de chaleur communaux voient le jour, avec une attention sur un approvisionnement le plus local possible et une gestion durable des forêts. Les financements participatifs régulièrement proposés aux citoyens facilitent le développement des projets et leur acceptation. Les artisans sont formés afin que les installations locales soient de qualité et que la main d'œuvre locale répondent aux besoins des porteurs de projets. La dynamique du territoire permet l'installation de bureaux d'études et de développeurs locaux. La CCPB produit 50% de sa consommation locale d'énergie en 2040. 						2
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> La collectivité coordonne des filières d'énergies renouvelables locales, de la production à l'installation, en formant et accompagnant communes, agriculteurs, acteurs économiques et collectifs d'habitants, dans le développement de projets, de la définition à la mise en œuvre, afin de permettre de respecter des critères définis de manière concertée. Les sujets les plus délicats (fermes solaires, méthanisation) font l'objet d'une concertation poussée, d'expérimentation démonstratrices, et d'une gouvernance participative impulsée par la collectivité, afin d'obtenir une adhésion. La moitié des toitures est couverte de panneaux photovoltaïques d'ici 10 ans et l'utilisation du solaire thermique est la norme pour l'eau chaude sanitaire. Le territoire utilise un panel diversifié de ressources, plusieurs installations de méthanisation, de géothermie, de solaire PV et d'éoliennes sont présentes sur le territoire. Toutes les communes s'y prêtant disposent au moins d'un petit réseau de chaleur alimenté exclusivement en énergie renouvelable (biomasse, géothermie ou récupération de chaleur). Des débouchés locaux sont construits avec les habitants et acteurs économiques pour consommer l'énergie produite localement (autoconsommation collective, bioGNV, hydrogène, biogaz injecté dans le réseau, réseaux de chaleur...) En 2040, la CCPB produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme et a une grande autonomie sur tous les vecteurs (électricité, chaleur, carburant...) 						3

6. Préservation des espaces et ressources naturelles

(forêts, biodiversité, eau)



Thèmes	Adaptation au changement climatique	Séquestration carbone	Paysage	Production et distribution locale	Ressource bois (bois-énergie, bois d'œuvre...)	Ressource en eau	
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> Les forêts et espaces naturels sont préservés sur le territoire de la CCPB La filière bois est dynamisée pour traiter les différents usages : bois d'œuvre, bois construction, bois-énergie ... Les besoins en eaux sont diminués en saison estivale pour anticiper les périodes de sécheresses agricoles. Des stocks d'eau sont constitués Un plan d'urgence sécheresse permet de diminuer les consommations d'eau pendant les périodes de canicules 						0,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Une attention particulière est donnée sur la capacité des écosystèmes naturels à s'adapter au climat et sur la lutte contre les espèces invasives Des arbres sont plantés ; les essences choisies sont adaptées au climat futur et aux sécheresses Une gestion durable de la filière bois-énergie est structurée, avec un développement de la gestion du bois de haies bocagères. Les continuités écologiques sont maintenues et une attention particulière est mise sur la préservation de la biodiversité ordinaire Le patrimoine naturel est préservé et valorisé sur l'ensemble du territoire. Il contribue à augmenter la séquestration carbone du territoire qui absorbe l'équivalent de 30% de ses émissions annuelles de CO2 d'ici 10 ans. (aujourd'hui 9,5%) Les agriculteurs, acteurs publics, entreprises et habitants contribuent à leur échelle à la récupération des eaux de pluie. Toutes les maisons ou presque sont équipées des récupérateurs d'eau d'ici 2030. Des zones humides sont développées pour une meilleure gestion de la ressource en eau. 						1
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> Le foncier forestier est en augmentation sur le territoire (un fonds est créé pour l'acquisition de parcelles forestières...), La filière bois est complètement structurée et localement valorisée (bois d'œuvre, bois construction, bois énergie) Le territoire met en place des expérimentations sur la résilience des forêts face au changement climatique, devenant pionnier à l'échelle régionale De nouveaux espaces naturels permettent de diminuer la vulnérabilité climatique du territoire et garantir une forêt résiliente face au changement climatique La récupération d'eau sur le territoire est maîtrisée afin de ne pas impacter les stocks d'eau dans les nappes La gestion collective de l'eau permet d'assurer 0 conflit d'usage sur l'eau et une qualité de l'eau préservée La biodiversité est un enjeu majeur du territoire, les continuités écologiques sont rétablies (trame verte et bleue, trame noire) et des réservoirs de biodiversité sont créés sur le territoire. Les espaces naturels et zones humides préservées permettent de limiter les risques d'inondation ou de crues augmentés par l'artificialisation passée 						2

7. Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes)

Thèmes	Patrimoine bâti	Éclairage public	Déplacements des agents	Gestion et collecte des déchets	Achats publics	Patrimoine bâti
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> Tous les agents et élus sont formés et sensibilisés aux questions climatiques et énergétiques Un audit de tous les bâtiments publics est réalisé afin de cibler la rénovation des bâtiments les plus énergivores. Les collectivités (CCPB et les communes) planifient la rénovation des bâtiments publics et l'optimisation de l'éclairage public, et rénovent quelques bâtiments chaque année pour s'aligner avec les exigences du décret tertiaire. Le plan local de prévention des déchets est mis en place et appliqué sur tout le territoire comme en interne Tous les bâtiments publics sont économes en eau et récupèrent les eaux de pluie 					0,5
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Un service Climat-énergie est créé et tous les services intègrent les enjeux énergie-climat dans leur métier (voirie, espaces verts, services techniques, culture, aménagement, urbanisme, développement économique...) Toutes les communes pratiquent l'extinction nocturne totale ou partielle Des installations d'électricité ou de chaleur renouvelable sont installés sur les bâtiments publics et couvrent plus de la moitié des besoins d'ici 2030 Tous les événements de la collectivité proposent des solutions de covoiturage pour y accéder et bannissent les emballages jetables Les revenus issus des énergies renouvelables sont mutualisés entre les collectivités et fléchés vers un fonds pour soutenir des projets sur le territoire de la CCPB Tous les budgets des collectivités sont passés au crible de leur impact climatique et l'ensemble des marchés publics contient des critères environnementaux 					1
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> La collectivité est pionnière sur des solutions environnementales innovantes (biomatériaux, architecture bioclimatique, énergie renouvelable, bâtiments passifs...). Les agents et élus partagent une culture de la sobriété énergétique. Elle inspire des solutions locales auprès de tous les acteurs et habitants. L'intégralité des véhicules de la CCPB et des villes sont à très faible émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. L'ensemble des installations du territoire sont optimisées (distribution d'eau, gestion des eaux usées, traitement des déchets...) La transition écologique est au cœur du fonctionnement et du budget de la CCPB et des villes. 100% du budget à un impact neutre ou positif sur l'environnement d'ici 2025. 					1,5

8. Culture commune et mobilisation des acteurs



Thèmes	Communication	Animation	Sensibilisation	Participation	Gouvernance et pilotage	Communication
Scénario continuité	<ul style="list-style-type: none"> 1 agent de la collectivité est chargé de l'animation du territoire, et anime des ateliers sur les thématiques du Plan Climat. Les associations locales environnementales complètent l'action publique. La mise en œuvre des actions fait l'objet d'une large communication sur la durée et par divers médias dans les établissements scolaires, entreprises, auprès des habitants... Des temps de mobilisation y sont consacrés. Les acteurs du territoire sont informés, sensibilisés aux bonnes pratiques (énergie, déchets, eau) et incités à agir et à contribuer aux objectifs du plan Climat. Les élus et agents de la collectivité sont également sensibilisés aux enjeux du PCAET et impliqués dans sa mise œuvre. L'ensemble des mairies est formé à rediriger vers les dispositifs mis en place sur le territoire sur chacune des thématiques du Plan Climat Un comité de suivi interne est mis en place. 					1
Scénario transition	<ul style="list-style-type: none"> Des groupements d'acteurs volontaires et associations portent des actions du Plan Climat. La mise en œuvre du Plan Climat s'appuie sur une connaissance et un partage des enjeux auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, qui sont formés et deviennent relais des actions. Plusieurs agents de la collectivité sont en charge de l'animation territoriale envers tous les publics Toute la communication publique comprend un volet climat afin d'assurer une prise en compte transversale du plan climat. Un comité de suivi regroupant les acteurs porteurs est créé, ainsi que plusieurs sous-comités thématiques qui se réunissent régulièrement pour assurer un suivi au plus près de l'action Les acteurs du territoire volontaires (élus, habitants, entreprises, associations, agriculteurs) participent à la gouvernance du Plan Climat via des réunions régulières et une remontée d'information : un comité de suivi participatif. Ces ambassadeurs du Plan Climat permettent une déclinaison locale du Plan Climat dans toutes les communes et organisations publiques et privées. En 2026, 100% des habitants et acteurs sont formés aux enjeux du Plan Climat 					3
Scénario pionnier	<ul style="list-style-type: none"> Les enjeux énergie-climat sont des sujets forts d'implication locale des habitants dans la vie publique La CCPB et les villes s'engagent à former 100% des habitants aux enjeux énergie climat d'ici 2024. Un parcours d'engagement citoyen est mis en place. En 2026, 100% des habitants connaissent leur empreinte carbone, savent comment la réduire et appliquent au quotidien des bonnes pratiques sur leur mode de vie 					5

Résultat de l'atelier de co-construction

	Continuité	Transition	Pionnier
1. Habitat et urbanisme		✓	
2. Mobilité			✓
3. Economie locale, tourisme et déchets		✓	
4. Agriculture et alimentation		✓	
5. Production d'énergie renouvelable	✓		
6. Espaces et ressources naturelles			✓
7. Exemplarité des collectivités			✓
8. Culture commune et mobilisation		?	

ANNEXE 2 : LE DETAIL DES OBJECTIFS CHIFFRES

Consommation d'énergie de Portes Briardes (GWh)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 ^{er} PCAET		
	2015	2026	2027	2030	2050
Résidentiel	397	356	350	332	219
Tertiaire	90	77	75	70	34
Transport routier	180	141	136	124	75
Industrie	70	55	53	47	34
Agriculture	3	2	2	2	1
TOTAL	740	630	616	574	363

Source : B&L Evolution

Production d'énergie renouvelable (GWh)

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 ^{er} PCAET		
	2015	2026	2027	2030	2050
Solaire Photovoltaïque	0,6	8	11	15	25
Biomasse solide	1,7	4	5	10	20
Solaire thermique	-	4	5	10	20
Biogaz	-	-	-	5	15
Récupération de chaleur	-	-	5	10	15
Géothermie/PAC	-	4	5	10	15
TOTAL	2,3	20	31	60	110

Source : B&L Evolution

Emissions de gaz à effet de serre (tCO2e)

99_DE-077-200023125-20240625-DEL_023_202

	Année de référence	Année médiane du budget carbone 2024-2028	Fin du 1 ^{er} PCAET		
	2015	2026	2027	2030	2050
Résidentiel	54 900	40 300	38 300	32 100	3 200
Tertiaire	12 100	9 200	8 800	7 500	2 000
Transports	48 900	35 800	34 000	28 400	4 000
Agriculture	14 100	10 000	9 200	6 600	2 700
Industrie hors branche énergie	3 900	2 900	2 800	2 400	1 000
TOTAL	133 900	98 200	92 900	77 100	12 900

Source : B&L Evolution

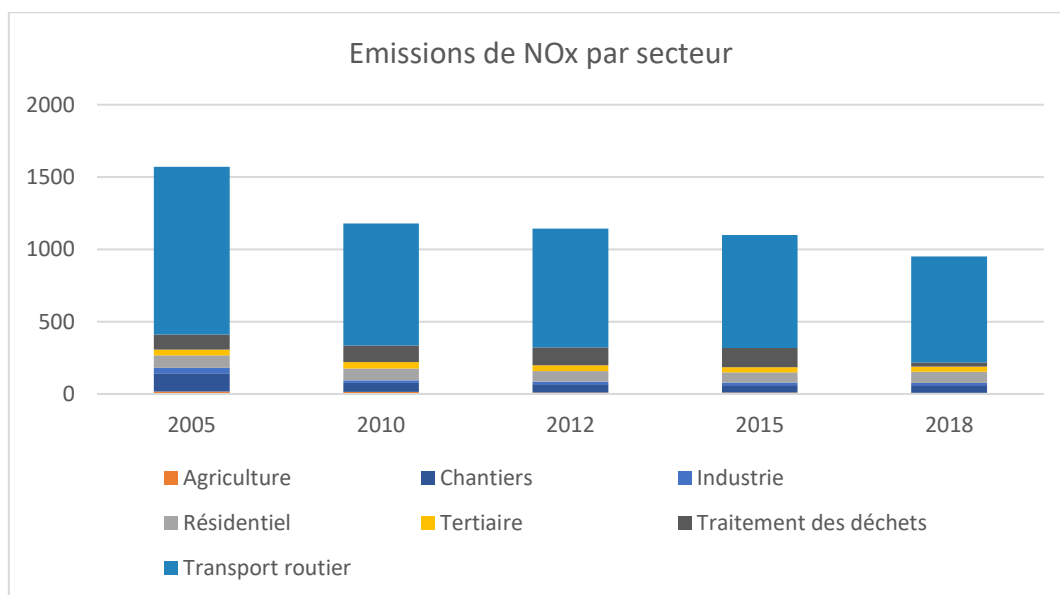
ANNEXE 3 : DETAILS DES OBJECTIFS STRATEGIQUES CHIFFRES PO ATMOSPHERIQUE

OXYDES D'AZOTE

Les seuls dépassements de seuils (en concentration) pour les oxydes d'azote sont observés à proximité immédiate de la francilienne qui traverse la commune de Lésigny.

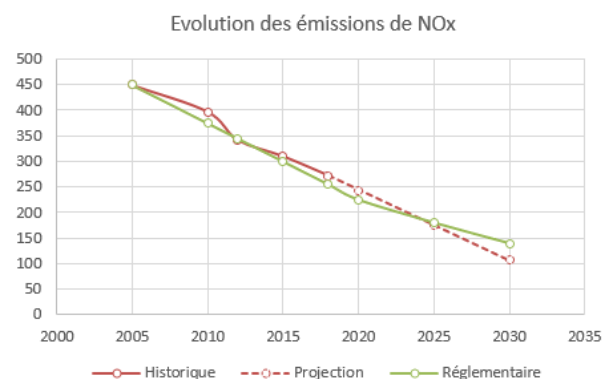
Les indicateurs de dépassement des valeurs réglementaires d'AIRPARIF pour l'année 2019 font état d'un dépassement sur 3km de voirie, correspondant à la francilienne, avec un nombre d'habitants affectés considéré comme 'non significatif'. Ces dépassements sont en effet très localisés et aucun site recevant du public sensible n'est recensé à moins de 200 m de cette zone.

En revanche, concernant les émissions, un léger retard est observé par rapport à l'objectif PREPA visé en 2020. Le territoire des Portes Briardes vise donc l'atteinte de la trajectoire réglementaire au plus tard en 2025. L'essentiel des émissions de NOx étant liées au transport routier (77% des émissions en 2018), un effort considérable sera mené sur la question de la mobilité sur le territoire.



Objectifs chiffrés pour les oxydes d'azotes :

		NOx - t/an	Variation 2005-2018	Objectifs PREPA
Historique	2005	450		
	2010	397		
	2012	341		
	2015	309		
	2018	271	-40%	
Objectifs	2020	244	-46%	-50%
	2023	216	-52%	
	2025	175	-61%	-60%
	2030	106	-76%	-69%

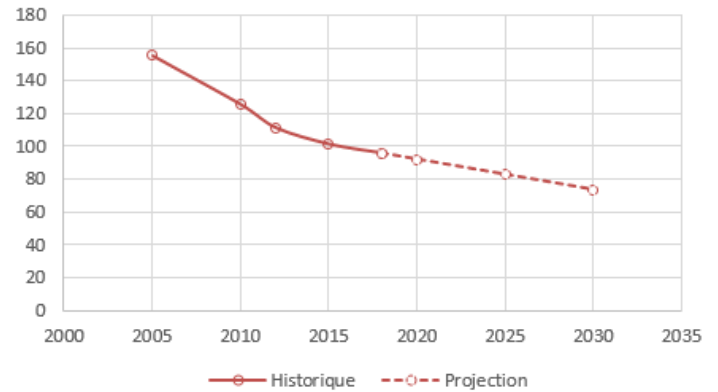


PARTICULES FINES

Objectifs chiffrés pour les PM10:

		PM10 - t/an	Variation 2005-2018
Historique	2005	108	
	2010	91	
	2012	79	
	2015	68	
	2018	63	-41%
Objectifs	2020	59	-45%
	2023	56	-48%
	2025	50	-53%
	2030	41	-61%

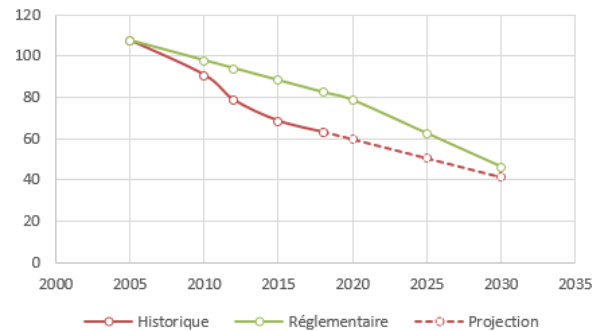
Evolution des émissions de PM10



Objectifs chiffrés pour les PM2,5:

		PM2,5 - t/an	Variation 2005-2018	Objectifs PREPA
Historique	2005	108		
	2010	91		
	2012	79		
	2015	68		
	2018	63	-41%	
Objectifs	2020	59	-45%	-27%
	2023	56	-48%	
	2025	50	-53%	-42%
	2030	41	-61%	-57%

Evolution des émissions de PM2,5

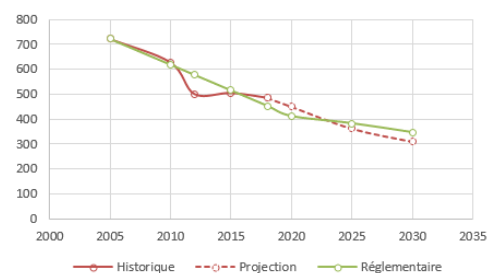


LES COMPOSES ORGANIQUES VOLATILES

Objectifs chiffrés pour les COVNM:

		COVNM - t/an	Variation 2005-2018	Objectifs PREPA
Historique	2005	722		
	2010	628		
	2012	500		
	2015	505		
	2018	486	-33%	
Objectifs	2020	450	-38%	-43%
	2023	415	-43%	
	2025	362	-50%	-47%
	2030	308	-57%	-52%

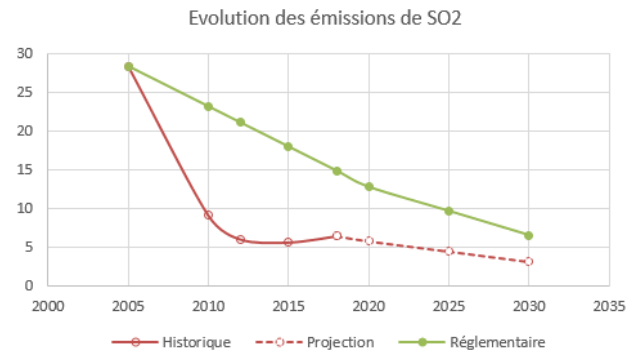
Evolution des émissions de COVNM



LE DIOXYDE DE SOUFRE

Objectifs chiffrés pour le SO2:

		SO2 - t/an	Variation 2005-2018	Objectifs PREPA
Historique	2005	28		
	2010	9		
	2012	6		
	2015	6		
	2018	6	-77%	
Objectifs	2020	6	-80%	-55%
	2023	5	-82%	
	2025	4	-85%	-66%
	2030	3	-89%	-77%



L'AMMONIAC

Objectifs chiffrés pour le NH3:

		NH3 - t/an	Variation 2005-2018	Objectifs PREPA
Historique	2005	37		
	2010	37		
	2012	35		
	2015	34		
	2018	33	-10%	
Objectifs	2020	32	-12%	-4%
	2023	32	-14%	
	2025	31	-16%	-8%
	2030	29	-21%	-13%

